



Numéro 121 - 1<sup>er</sup> Trimestre 2017 - Bulletin Municipal d'Information

# TUIN

**Le Trait  
d'Union  
Nivolésien**

[www.nivolas-vermelle.fr](http://www.nivolas-vermelle.fr)



# Blocs notes

## Horaires de la Poste

Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h - 14h-18h  
 Jeudi : 9h-12h - 14h15-18h  
**levée du courrier : 15 h**  
 Mercredi : 9h-12h  
**levée du courrier : 11h30**

## Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h  
 mercredi : 14h - 18h  
 jeudi : 16h - 18h  
 samedi : 10h - 12h

## Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h  
 Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois : 10h-12h

## Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

### CAPi - Régie des eaux

810, rue du Vernay © 04 74 92 99 25

Nivolos-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPi

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

# A votre service

## Médecine Générale :

Dr Pascale Pillier Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

## Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

## Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

## Infirmières :

Véronique Bayada  
 Véronique Fiel  
 Véronique Reynaud  
 L'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74

## Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

## Kinésithérapeute :

Philippe Kieffer L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 27 91 08  
 Marie-Thérèse Resseguier L'Emeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 96 02 25

## Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharad L'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

## Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

## Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

## Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarrail Fryda L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

## Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre L'Emeraude, 3016 RN 85, tél 06 31 47 63 47

## Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 86 70 81 18

## Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

## Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

## Audioprothésiste :

Fabrice Peyrat Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

## Sophrologie :

Nathalie Decatoire 173 Chemin de Branton, tél 06 62 28 28 31

## Diététicienne :

Alexia Charreton 464, rue de Boussieu, tél 06 46 88 73 05

## Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

# Sommaire

Editorial.....	P. 3
Mot du maire.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 8
Informations municipales.....	P. 9 à 11
La chronique de Guy Hyver.....	P. 12 à 13
La vie locale.....	P. 14 à 16
La vie culturelle.....	P. 17 à 24
La vie sportive.....	P. 25 à 29
Du côté des écoles.....	P. 30 à 31

# Mots Croisés n°121 - solution p.27

## Horizontalement

- 1/ Renommée
- 2/ Il travaille en vitrine
- 3/ Enduire de pommade grasse
- 4/ En quel endroit  
Amalgame
- 5/ Note - Etendue d'eau
- 6/ Page de journal - Explosif
- 7/ Supplice - Préposition
- 8/ Armé contre un mal
- 9/ Cru - Conjonction  
Ne peut se loger
- 10/ Saucissons de Lyon

## Verticalement

- 1/ Bien plus qu'une révolte
- 2/ A de fortes mâchoires  
Patronymes
- 3/ Allure de cheval - Clore
- 4/ Ministre oriental - A un intime
- 5/ Meurtri - Buttes de sable
- 6/ Leste - Cérémonial
- 7/ Pots de chambre
- 8/ Col alpin - Point du jour
- 9/ Ville italienne  
Utile pour coudre
- 10/ Négation - Lettres en signe  
Vieux navires

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										■
4			■							
5		■			■					
6				■		■				■
7								■		
8									■	
9				■			■			
10		■								

## Cérémonie de la fête des Mères

Vendredi 26 mai à partir de 19h00 au foyer

Monsieur le Maire et la municipalité invitent toutes les mamans de Nivolos-Vermelle pour partager un moment convivial.



## Repas des Anciens - Dimanche 30 avril

## Le Mot du Maire

Les fonctionnaires et les collectivités locales sont au centre de la campagne électorale des élections présidentielles, accusés de tous les maux, en particulier d'être budgétivores.

Et pourtant, ce sont les communes, les intercommunalités, les départements et les régions qui mettent en place l'essentiel des services nécessaires à la population : les écoles, les transports, la construction de logements accessibles, l'aide sociale aux personnes âgées etc... D'autant que l'Etat se désengage de plus en plus des missions qui étaient les siennes. Que serait notre société s'il n'y avait pas d'enseignants pour éduquer les enfants, d'infirmières pour soigner les malades, de chercheurs pour faire avancer les connaissances dans tous les domaines... car ce sont bien ces services qui ne seront plus ou mal assurés si on diminue le nombre d'agents qui les assument.

Et les communes doivent suppléer ces retraits, avec des moyens amputés, sans pouvoir recourir à l'impôt pour mobiliser les sommes nécessaires, car le mode de calcul des taxes locales est particulièrement injuste, en effet, il ne tient aucun compte de la richesse réelle de chacun des contribuables.

Depuis une dizaine d'années, on a le sentiment que chacun s'est attelé à restreindre les moyens des communes en leur demandant toujours plus.

On a connu d'abord la suppression par Nicolas Sarkozy, de la Taxe Professionnelle remplacée par plusieurs contributions (CFE, CVAE...) dont les taux sont pratiquement bloqués et que les élus ne peuvent pas modifier. Cela s'est traduit par une baisse des ressources propres du bloc communal (communes CAPI).

Puis est venu le prélèvement, décidé par François Hollande d'une contribution des collectivités au désendettement de l'Etat. Une ponction exercée sur la Dotation Générale de Fonctionnement, qui rappelons-le, n'est pas un cadeau de l'Etat aux collectivités, mais tout simplement une compensation des taxes locales perdues, quand celles-ci ont été intégrées à la TVA.

Aujourd'hui, plusieurs programmes veulent encore réduire la «dépense publique» dans les collectivités. Emmanuel Macron va encore plus loin en proposant de supprimer la Taxe d'Habitation dont le montant serait pris en charge par l'Etat. Cela peut sembler séduisant, mais on a vu dans le paragraphe précédent ce qu'il en advenait de ces dotations quand on décide en haut lieu de les bloquer, voire même de les diminuer.

Les élus ne demandent pas l'aumône. Ils souhaitent qu'on leur attribue des ressources propres, qu'ils puissent déterminer et gérer en toute indépendance. Sinon ce sera la mort programmée des communes...mais peut-être est-ce ce que certains ont dans la tête, sans l'annoncer clairement, afin de ne pas déclencher une levée de boucliers.

Cette année encore, nos dotations et compensations vont continuer d'être amputées. Une diminution de la DGF de l'ordre de 90 000€ par rapport à la dotation de référence de 2013. (Un peu moins de 100 000€, contre 185 000€ cette année là). Cela nous imposera de limiter encore les dépenses de fonctionnement qui sont déjà à un niveau plancher, afin de garder des capacités d'investissement. Heureusement, nous n'avons pas eu de recours à l'emprunt depuis 2013, donc nous poursuivons notre désendettement et cela nous dégage cette année, 22 000€ supplémentaires pour l'investissement. Malgré cela nous devons donner un petit coup de pouce de 1% aux taux des impôts locaux.

Parmi les investissements qui seront réalisés en 2017, nous inscrirons l'extension de l'entrepôt des services techniques, des améliorations de sécurité en voirie, le remplacement du tracteur, l'équipement d'une classe mobile informatique à l'école primaire, les réfections de murs du cimetière de Vermelle et de celui de Nivolas, l'aménagement des seuils de la rivière, à la demande de l'Etat, afin de les rendre franchissables par les poissons et la révision du PLU.

*Michel Rival*

### **THEÂTRE avec le Boulevard Berjallien**

**Vendredi 5 mai à 20h30 à la salle des fêtes**

«Boire, fumer, conduire vite !» de Philippe Lellouche

**Au profit de l'association Salomé - Entrée 10€ et 5€**

TUN - Trait d'Union Nivolézien - Journal créé en mars 1987 - N° 121 - Directeur de la Publication : Michel RIVAL  
Mairie de Nivolas-Vermelle - Tél. 04 74 92 19 35 - Fax 04 74 92 19 44 - www.nivolas-vermelle.fr  
Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu - Dépôt légal : février 1988 - Tirage 1410 exemplaires

## Editorial

Après les primaires de la droite et de la gauche où chacun nous promettait le bonheur, nous assistons aujourd'hui à quelques semaines du premier tour des élections présidentielles à des tractations politiciennes en tout genre. Quelle image pour la démocratie !

A droite, les primaires ont désigné un candidat que l'on découvre après coup rattrapé par les affaires... A gauche, le candidat retenu par les primaires ne semble pas avoir le soutien de l'ensemble des dirigeants de son parti... Les électeurs quant à eux sont pour un grand nombre assez déboussolés...

Pour qui voter ?

Pour le candidat qui porte le projet qui correspond à nos attentes, avec le risque de permettre à un candidat aux antipodes de nos valeurs d'arriver en tête de ces présidentielles ou choisir un vote «raisonnable» ou «résigné». Dans un éditorial précédent, j'avais rappelé la définition du mot démocratie : régime dans lequel le peuple a le pouvoir.

Quel pouvoir ? Celui de désigner ceux censés représenter une majorité, et ce à tous les niveaux de nos institutions. La majorité pour gouverner ou diriger a besoin de parler d'une seule voix, quand elle ne le fait pas on parle de cacophonie... En face, il y a l'opposition ou les oppositions, qui en démocratie ont aussi un rôle à jouer.

C'est un contre pouvoir qui s'oppose, qui s'abstient ou qui peut aussi être force de proposition. Plusieurs pages de notre histoire ont bien souvent été écrites par l'opposition au pouvoir en place.

Pour que la démocratie soit «le moins pire des régimes» (TUN 118), chacun doit jouer le rôle qui correspond à sa place sur le podium.

Quelque soit l'issue des prochaines élections, chaque citoyen aura un rôle à jouer pour écrire l'Histoire de demain. Ne nous laissons pas tenter par l'abstention....

*Graziella Bertola-Boudinaud*

**Extension des locaux de l'entrepôt communal Chemin de Quinsonnas :** Le pré-chargement de la zone à construire arrive à terme. Il convient d'attendre le feu vert définitif de EG SOL. Toutefois, afin de pouvoir démarrer les travaux au printemps, proposition de valider dès maintenant le CCTP, le CCAP et le règlement de la consultation établi par le cabinet Piccoli, afin de lancer la consultation dès que l'avis de EG SOL sera acquis. (Unanimité)

**Convention relative à la création d'un service commun d'archives :** La conservation des archives est une mission obligatoire des communes et établissements publics. Pour répondre aux besoins des communes en la matière, le service Archives de la CAPI leur propose son expertise depuis 2010 sous forme de prestations de service. Toutefois, le modèle juridique actuel de prestations, s'il était adapté au besoin initial de mise à jour des fonds communaux, montre aujourd'hui ses limites. La constitution d'un service commun d'archives apparaît comme la réponse à privilégier pour porter ces évolutions. L'adoption d'une convention avec la CAPI est proposée. Proposition d'inscrire la Commune pour 5 jours par an dans le cadre d'un service commun mutualisé. (Unanimité)

**Convention relative à l'instruction des permis d'urbanisme avec la CAPI :** Proposition de reconduire la convention annuelle pour l'instruction des permis de construire, permis d'aménager, certificats d'urbanisme opérationnels et certaines déclarations préalables, avec la CAPI. Le montant unitaire reste inchangé (275€) (unanimité)

**Décision Modificative n° 2 Etude de ruissellement :** Les communes de Bourgoin-Jallieu, les Eparres et Nivolos ont réalisé conjointement une étude de lutte contre le ruissellement et l'érosion des terres agricoles. La dépense a été de 5535.45€ pour Nivolos, mais il est nécessaire de faire apparaître le coût réel initial qui était de 7380.60€ desquels a été déduite la part nivolesienne de subvention perçue par Bourgoin : 1845.15€.

Il convient donc de voter une décision modificative consistant en écritures d'ordre (sans autre dépense réelle) Recette sur le compte 2318 pour un montant de 5535.45€. Recette sur le compte 1322 pour un montant de 1845.15€. Dépense sur le compte 2031 pour un montant de 7380€. (unanimité)

**Nouveaux transferts de compétences à la CAPI :** La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 impose de nouveaux transferts de compétences des communes aux

communautés d'agglomération, soit au titre des compétences obligatoires, soit au titre des compétences optionnelles.

Au 1er janvier 2017, deviennent des compétences obligatoires des communautés d'agglomération : Développement économique Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage - Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés. Proposition d'accepter la modification des statuts de la CAPI pour intégrer ces nouvelles compétences. (unanimité)

**Rapport Annuel 2015 sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement sur la CAPI :** Présentation en séance des grandes lignes du Rapport Annuel sur le prix de l'eau. Le point sur le débat concernant la gestion future de l'eau et de l'assainissement. Le Conseil Municipal confirme son choix de gestion publique de l'eau et de l'assainissement.

**Convention pour la livraison de repas à domicile par le service de portage de repas du CCAS de Bourgoin :** Proposition de reconduire la convention de portage de repas à domicile avec le CCAS de Bourgoin-Jallieu. (unanimité)

**Avenant à la convention AMPLIVIA :** Approbation de la modification du bordereau de prix proposé par Orange Connectivity and Workspace services pour la fourniture de connexion internet des écoles. (unanimité)

**Indemnité de conseil allouée au Trésorier :** A chaque changement de trésorier, la commune doit délibérer. Proposition de reconduire l'indemnité selon les modalités prévues à l'article 97 de la loi 82/213 du 2 mars 1982 et du décret 82/979 du 19 novembre 1982. (unanimité)

**Créances irrécouvrables :** Demande d'admission en non-valeur émanant de la trésorerie pour un montant total de 180.06€ (une location salle 2011 principalement d'une famille qui est partie sans laisser d'adresse) (unanimité)

**Jeu de cour à l'école maternelle :** Les enseignantes ont retenu deux solutions parmi les fournisseurs qui leur avaient été transmis. Les deux solutions étaient équivalentes au point de vue prix. La CAMIF et Transalp. Pour la CAMIF, la pose restait à assurer par la commune, ce qui ne garantit pas la conformité du jeu. Proposition d'accepter le devis de la société TRANSALP pour une structure tour escalier et toboggan avec pose d'un sol souple pour une valeur de 7665.15€ HT (unanimité)

**Reconduction par SEDI du marché fourniture de gaz :** Le marché arrivant à échéance en mars 2017, il sera reconduit par SEDI auprès de ENI jusqu'en mars 2018, les prestations de ce dernier ayant été satisfaisantes.

**Cession parcelles AB 564 pl, 543 et 207 à SCI BPYM (société Lacroix) :** La commune envisage de céder ces parcelles délaissées de voirie dans la zone d'activité de Boussieu (la parcelle 207 étant le chemin de Ruffieu à Boussieu abandonné depuis 1952 et les deux autres parcelles étant intégrées dans le domaine privé de la commune) – surface totale 375 m<sup>2</sup>, prix net convenu avec l'acheteur 9 270€, l'évaluation des Domaines a été demandée. (unanimité)

**Cession gratuite par les Cts Porta de la parcelle AD 475 :** Lors de la délivrance du permis de construire 93B1007, un accord avait été passé avec la commune : cession de la parcelle AD 475 à la commune qui y a aménagé un parking et un espace vert, en contrepartie, la commune a réalisé le nouveau mur d'enceinte et le portail d'accès sur la route de Sérézin. Cette cession n'a jamais fait l'objet d'un acte notarié. Proposition d'accepter cette cession et de prendre en charge les frais de notaire. (unanimité)

**Prêt de jeux par la ludothèque du Centre Social de Bourgoin-Jallieu :** La ludothèque sera en travaux cet été. Elle propose de déposer une série de jeux, ainsi que cela avait été fait dans le passé sur la commune et d'animer les matinées du mois de juillet. Cette animation se déroulerait sous le préau et dans la cour de l'école primaire ou au foyer municipal. Décision, à l'unanimité, d'accepter la proposition du Centre Social.

**Aménagements de sécurité de l'Avenue de Ruffieu :** Lors de la discussion du programme pluriannuel d'investissements, nous avons reporté en fin de mandat un aménagement lourd de l'Avenue de Ruffieu. Toutefois, il a été constaté que les voitures roulaient de plus en plus vite et que la sécurité des piétons et des riverains était mise en cause. Décision d'organiser une réunion de la commission des travaux de voirie, dans la journée, afin de définir des aménagements plus légers pour ralentir les voitures et sécuriser les piétons.

**Horaires scolaires :** Au vu de l'avis des enseignants et des parents d'élèves, décision, à l'unanimité, de maintenir les horaires actuels.

**Motion la Poste Biol :** La poste de Biol est menacée de fermeture. Le Conseil Municipal émet un vœu pour appuyer le Conseil Municipal de Biol qui demande le maintien de son bureau. (unanimité)

**Compte-rendus** des conseils d'école primaire et maternelle. La commission Plan Communal de Sauvegarde présente le Dicrim qui sera distribué avec le TUN n°120.

## **Déclarations préalables :**

*Philippe Chary* : Parcelle AB 821, en zone Ub au PLU, 114A impasse des Thuyas, pour construction d'un abri terrasse.

*Tony Dos-Santos* : parcelle AB 178, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, 440 rue de Bousieu pour transformation d'un appartement de Type I.

## **Certificats d'Urbanisme :**

*Me Costes* : parcelle AB 470, en zone Ui et N au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour CU informatif sur un terrain situé 10 ZA de Bousieu.

*Me Jacquet* : parcelle AE 450, en zone UA au PLU, pour CU informatif sur terrain bâti situé Allée Gabriel Pellet.

*Me Mion* : parcelle AB 178, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour CU informatif sur

un terrain bâti situé 440, rue de Bousieu.  
*Me Mion* : parcelle B 107 en zone N au PLU, bleu Bc au PPR, pour CU informatif sur un terrain situé à Branton-Est.

*Urba Rhône* : parcelle AD 619, en zone Ua au PLU, Rouge RC au PPR, pour CU informatif sur terrain situé le Village.

*Me Ballester* : parcelles AD 554, 556, 557, en zone Ua au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour CU informatif sur terrains situés au 1580 rue du Vernay.

*Me Ballester* : parcelle AD 475, en zone Ua au PLU, pour CU informatif sur terrain situé au Bas-Nivolais.

*Me Reynaud-Belart* : parcelle AB 342 en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour CU informatif sur terrain situé 85 impasse des violettes.

*Cabinet d'Urbanisme Reynard* : parcelle AC 396, en zone Ui et N au PLU, blanc, bleu Bc et Rouge RC au PPR, pour CU informatif sur un terrain bâti situé 1085 RD 1085.

*Urba Rhône* : parcelles AE 270 et 539, en zone Ua au PLU, pour CU informatif sur terrain bâti situé le Village.

## **Permis de construire :**

*SCI BPYM 2016* : parcelles AB 548, 207, 230, 564p et 563 en zone Ui au PLU, pour construction d'une extension d'un bâtiment industriel situé 66 rue du Lac.

*Mesut Atak* : parcelle AB 902, en zone Ui au PLU, pour changement de destination, en partie, pour activité commerciale et modifications d'ouvertures sur bâtiment existant 22, prairies de Ruffieu.

*AD Invest* : parcelle AB 53p, en zone AUB (OA3) au PLU, blanc et bleu Bg2 au PPR, pour modification des surfaces de planchers.

## **Autorisation de travaux :**

*Mesut Atak* : parcelle AB 902, en zone Ui au PLU, pour activité commerciale 22, prairies de Ruffieu.

## Récapitulatif des manifestations

- Vendredi 31 mars 18h : **Soirée Jeux du Sou des Ecoles** à la salle des fêtes
- Samedi 1<sup>er</sup> avril 11h00 : **Inauguration de la Salle Georges Savary**
- Samedi 1<sup>er</sup> avril 20h30 : **Concert avec S'Call et Jaune Paille** à la salle des fêtes
- Dimanche 2 avril : **Après-midi dansant de la Country** à la Salle des Fêtes
- Dimanche 2 avril : **Concours de belote de l'EGNV** au foyer
- Mercredi 5 avril : **Don du sang** à la salle des fêtes
- Samedi 8 avril : **Vente de brioches du Sou des écoles** à la salle Georges Savary
- Samedi 22 avril à 17h : **Journée du patrimoine métropolitain**, Conférence Théâtralisée avec visite de l'exposition «Histoire de la place du village» à la salle des fêtes.
- Dimanche 23 avril à 9h : **Vente de diots et de tartiflette** à la caserne des pompiers
- Dimanche 23 avril à 17h : **Visite de l'exposition « Histoire de la place du village »** en mairie.
- Samedi 29 avril à 17h30 : **Vernissage à l'Eglise de Vermelle pour l'exposition de Gilles Laverne** ( 29 avril-28mai)
- Samedi 29 avril : **Tournoi des jeunes du BCNV**
- Dimanche 30 avril : **Repas des anciens**
- Mardi 2 mai- samedi 20 mai : **Exposition «Ce que nous devons à l'Afrique»** à la bibliothèque
- Vendredi 5 mai à 20h30 : **Théâtre «Boire, fumer et conduire vite !»** à la salle des fêtes
- Dimanche 7 mai : **Marche dans la nature de l'Alep Plein air**
- Samedi 13 mai : **Préparons les vacances avec BEE API** au Foyer
- Samedi 13 mai : **Fête du club avec le BCNV** au gymnase
- Samedi 13 mai à 20h30 : **Concert avec Harmonia Chorus** à l'Eglise
- Vendredi 19 mai à 20h30 : **Théâtre «Remise à Zéro»** à la salle des fêtes
- Dimanche 21 mai 17h : **Concert «Les Bayards»** à l'église de Vermelle
- Vendredi 26 mai : **Cérémonie pour la fête des mères** au foyer
- Mercredi 31 mai à 18h30 : **Spectacle CAPI-théâtre du Vellein. Théâtre en famille à partir de 8 ans «Amour toujours»** à la salle des fêtes
- Vendredi 2 juin : **Concours de Pétanque Guy Faure** au stade du village
- Samedi 3 juin : **Gala de danse de fin d'année d'Agny Rock and Jazz**
- Samedi 10 juin : **Théâtre avec l'association Vivaldi de l'Isle d'Abeau**
- Samedi 10 juin-dimanche 25 juin : **Exposition BD de Gilbert Bouchard** à l'Eglise de Vermelle
- Vendredi 16 juin à 18h30 : **Apéro lecture avec l'atelier d'écriture** à la bibliothèque
- Samedi 17 juin : **Gala de l'EGNV** au gymnase
- Samedi 17 juin - vendredi 1<sup>er</sup> septembre : **Exposition de photos «Le Sud» de Thierry Pellet**
- Vendredi 23 juin à 20h30 : **Théâtre avec l'Alep Arts et Culture** à La salle des fêtes
- Samedi 24 juin : **Kermesse de l'école du village** au stade
- Dimanche 25 juin à 17h00 : **Conférence sur le thème «Lafayette»** à l'Eglise de Vermelle
- Vendredi 30 juin : **Gala de fin d'année du Judo-club** au gymnase
- Samedi 1<sup>er</sup> juillet : **Fête de la commune** au stade du village

## Mesure d'extinction de l'éclairage public

: Le 4 juillet 2016, le Conseil Municipal a décidé de s'associer à la démarche de la CAPI, prévoyant une extinction de l'éclairage public de minuit à 5h00 du matin, pour des raisons d'économie et de préservation de la faune nocturne. La fin de l'année a été utilisée pour mettre au point le dispositif. Nivolas-Vermelle est retenue dans le premier groupe de commune. Le premier trimestre 2017 sera destiné à mettre au point concrètement le dispositif et à informer la population. L'extinction devrait être effective dans la première quinzaine d'avril.

## Choix d'un cabinet d'études pour la révision du PLU

: Une vingtaine de dossiers ont été retirés. Une seule réponse a été déposée, une proposition jointe du Cabinet Urba 2P pour l'Urbanisme et le cabinet Reflex pour l'étude environnementale. Délai proposé pour l'arrêté avant enquête publique avril 2018. Coût : 43 290,00€ HT. (unanimité)

## Convention prévention des risques professionnels avec le CDG 38

: Dans une volonté d'harmoniser et de simplifier les conventions en lien avec les prestations proposées par le CDG38, son Conseil d'Administration a retenu le principe d'un regroupement des quatre conventions en une seule convention cadre intitulée « Convention interventions prévention des risques professionnels ». Celle-ci aura une validité de trois ans et sera reconduit tacitement. La commune a conventionné avec le CDG pour une aide à l'élaboration du document unique. Décision, à l'unanimité de signer cette nouvelle convention.

## Convention d'adhésion à la plate-forme de dématérialisation proposée par le CDG38

: Le Centre de Gestion 38 propose par convention, pour le compte des collectivités co-signataires, un ensemble de prestations destiné à mutualiser les frais d'installation et de fonctionnement d'outils de dématérialisation et de télétransmission de certains documents administratifs. Il est proposé la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (dispositif ACTES et ACTES BUDGETAIRES) qui consiste en l'envoi à la Sous-Préfecture des actes transmissibles par voie électronique, via une application sécurisée (Plateforme PASTELL). La dématérialisation de la comptabilité publique (Protocole Echange Standard – PES V2). Mise en place d'un parapheur et certificats d'authentification électronique. Les frais de mise en service seront de 737€ avec fourniture de deux clefs USB d'authentification. Décision, à l'unanimité d'adhérer à la plate-forme de dématérialisation proposée par le CDG38.

## Convention de partenariat avec la Ville de Bourgoin-Jallieu pour une séance de ciné-été

: Comme chaque année une séance a été organisée en partenariat avec la ville de Bourgoin-Jallieu sur le terrain de l'école de Boussieu. La quote-part de la commune pour la location du film (557,20€) et le projectionniste (480,00€) se monte à 1057,20€. La convention est acceptée par 14 voix contre 3 qui estiment que la convention aurait dû être présentée par Bourgoin-Jallieu avant la séance.

## Autorisation d'engager des dépenses d'investissements avant le vote du budget 2017

: La loi permet d'autoriser le bureau municipal à régler des factures d'investissement jusqu'à concurrence de 25% du montant inscrit au budget primitif de l'année précédente, dans l'attente du vote du budget 2017. Décision à l'unanimité d'inscrire :

- Opération 104 voiries diverses :  
75 000,00€ x 25% = 18 750,00€
- Opération 108 Divers bâtiments :  
60 000,00€ x 25% = 15 000,00€
- Opération 109 Divers matériels :  
62 000,00€ x 25% = 15 500,00€
- Opération 128 locaux services techniques :  
250 000,00€ x 25% = 62 500€
- Opération 123 Révision du PLU :  
20 000,00€ x 25% = 5 000,00€

## Convention de déneigement avec la CAPI

: l'entretien courant des voiries communautaires (balayage, déneigement) est à la charge de la commune, sauf pour les voiries des zones d'activités qui sont à la charge intégrale de la CAPI. La commune accepte de procéder au déneigement des voiries communautaires dans les zones d'activités CAPI, moyennant un versement forfaitaire annuel. Décision à l'unanimité de signer la convention.

## Convention avec l'association « La Canopée bis » pour l'animation d'activités périscolaire

: La Compagnie assurera une séance de théâtre d'une heure par semaine pour les enfants inscrits aux activités périscolaire. (Unanimité)

## Commissions communales

**PEdT** : Constat d'une participation aux TAP plus faible du nombre d'enfants sur la commune que dans d'autres communes. Cela est dû au fait que les enfants doivent être inscrits à la garderie. Voire à donner la possibilité de ne s'inscrire qu'aux TAP. Décision de participer à nouveau au PEdT intercommunal. Poursuivre la réflexion sur le PEdT avec les co-éducateurs de l'enfant.

**Scolaire** : Bilan des garderies du matin et du soir. Décision de formaliser les fiches de

postes des agents intervenants en cantine et périscolaire.

**Bibliothèque** : rappel des animations en direction du public et en direction des scolaires. Le travail avec les écoles de Succieu et de Châteauvilain se poursuit. Mise en place de la réciprocité des inscriptions avec les médiathèques CAPI. Portage de livres à des personnes empêchées à la demande.

**Colis des retraités** : 147 colis individuels, 84 colis couples et 12 colis «maisons de retraite» ont été réalisés. Réflexion sur le contenu du colis et sur l'éventualité de monter l'âge à 75 ans avec une première étape dès 2017 à 72 ans.

**Téléthon** : Les associations et les volontaires qui ont participé à l'organisation sont remerciés. Bilan total 3464,60€ sont versés au Téléthon.

## Déclarations préalables :

*Cts Ruggeri* : parcelle AB 265, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour division de parcelle en vue d'une construction sur terrain situé 10506 RD 1085

*J.F. Ferlet* : parcelle AC 338, en zone Ub au PLU, bleu Bgl et Bv au PPR, pour transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre, 481, rue des Châtaigniers.

*François Perret* : parcelle C365, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bgl au PPR, pour clôture d'un terrain chemin des vignes.

## Certificat d'Urbanisme :

*Indivision Beaud* : parcelle A 72, en zone Nc au PLU, blanc et bleu Bgs au PPR, pour CU opérationnel en vue d'une construction, chemin des Bottes.

## Permis de construire :

*Coralie Menut* : parcelle AE 532, en zone Ub au PLU, Bleu Bgl au PPR, pour construction d'une maison individuelle, Impasse du Tilleul

*Arnaud Bonnevie* : parcelle AH 377, en zone Ua au PLU, pour construction d'une maison individuelle, allée du Merlot.

*Conseil Départemental* : parcelle AB 237, en zone Ui au PLU, pour construction d'un bâtiment technique pour raccordement de la fibre optique, RD 1085

*SCI S4L (M. Serge Lefort)* : parcelle AC 445, en zone AUi au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour construction d'un bâtiment industriel, Allée Jean-Jacques Rousseau.

*Olivier Del Signore* : parcelles AD 498 et 499, en zone Ub au PLU, pour extension d'un abri pour véhicules, 517, rue du Bas-Vermelle

*SCI DECO (Robert Dominguez)* : parcelles AC 24p, 25p et 435p, pour permis modificatif afin de réduire la surface de plancher d'un bâtiment allée Jean-Jacques Rousseau.

## Débat sur la préparation du budget 2017

: Pour la préparation du budget, il faudra prendre en compte la diminution des recettes de l'Etat. [DGF la moitié des prélèvements 2016 : -15 000€, FPIC retour au montant 2015 : -10 000€, autres compensations (Taxe Professionnelle, taxe habitation...) : -5000€.] Soit, en tout une diminution de l'ordre de 30 000€.

**En fonctionnement** : pas de dépense nouvelle, mais intégration des augmentations du point d'indice, des mesures catégorielles et du Glissement Vieillesse Technicité. Formation du personnel.

**En investissement** : l'entrepôt communal, l'étude du dojo, une partie du PLU, le remplacement d'un tracteur aux services techniques, plus les lignes habituelles, sans recours à l'emprunt.

**Taxes communales** : Réévaluation forfaitaires des bases par la loi de finances 2017 : 0,4%. Proposition d'une augmentation des taux de 1%.

**Renégociation des contrats d'assurance** : La commune est assurée depuis de nombreuses années par AXA, pour la presque totalité des risques : bâtiments, véhicules, multirisque, responsabilité civile...etc... Vu le montant annuel du poste assurance, il serait utile de procéder à une renégociation. Un seul cabinet est à ce jour connu pour réaliser cette tâche. Décision, par 17 voix pour et une abstention de demander un devis au cabinet Delta-Consultant pour l'élaboration d'un cahier des charges de la consultation.

**Positionnement du point de recharge des véhicules électriques** : Le Conseil Municipal avait proposé au SEDI l'implantation du point de recharge sur le parking de Colruyt qui l'acceptait. Le SEDI refuse cette proposition car cela créerait une distorsion de concurrence avec Leclerc qui a implanté sa propre borne, à ses frais sur son parking. Le SEDI ne demande pas une implantation visible de la RD, mais proche du centre, car nous avons beaucoup de logements qui n'ont pas de garage et si un locataire achète un véhicule électrique il sera tributaire de la borne publique. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de proposer au SEDI l'emplacement derrière la Salle des Fêtes, entre la caserne des pompiers et le garage de la commune.

## Garantie d'emprunt accordé à la SEMCODA pour la réalisation de 4 pavillons PLUS et 2 pavillons PLAI «rue du petit Loup» :

Le principe a été défini de partager la garantie financière des bailleurs sociaux, pour la construction de logements HLM, à hauteur de 70% pour la CAPI et 30% pour la commune. Les emprunts contracté par la SEMCODA sont composés d'un prêt PLUS construction de 442 100€, d'un prêt PLUS Foncier de 216 900€, d'un prêt PLAI construction de 225 900€ et d'un PLAI Foncier de 102 400€, soit un montant total de 987 300€, garanti à 30% par la commune. Décision, à l'unanimité, d'accorder la garantie partielle de la commune à la SEMCODA, pour l'opération du petit Loup pour un montant de 296 190,00€.

## Garantie d'emprunt accordé à la SEMCODA pour la réalisation de 5 pavillons PLS «rue du petit Loup» :

Le principe a été défini de partager la garantie financière des bailleurs sociaux, pour la construction de logements HLM, à hauteur de 70% pour la CAPI et 30% pour la commune. Les emprunts contractés par la SEMCODA sont composés d'un prêt PLS construction de 246 400€, d'un prêt PLS Foncier de 335 800€, d'un prêt CPLS de 537 200€ soit un montant total de 1 119 400€, garanti à 30% par la commune. Décision, à l'unanimité d'accorder la garantie partielle de la commune à la SEMCODA, pour l'opération du petit Loup pour un montant de 335 820,00€.

## Aménagements de sécurité de l'Avenue de Ruffieu :

La commission des travaux élargie s'est rendue sur place le samedi 21 janvier. Elle propose afin de réduire la vitesse de ramener les voies de circulation à 5,00m par des lignes continues blanches, contre l'accotement à l'ouest et en laissant 2,00m de circulation piétons cycles à l'est. En deux points, proposition de doubler la bande peinte par de la bordure afin de pouvoir positionner deux coussins berlinois à chaque point. Décision de demander des devis sur cette base. Parallèlement, un sens unique sera mis en place pour rejoindre la rue des Plattières par la rue de l'Arbre Sec, le sens d'entrée dans l'Avenue de Ruffieu restant inchangé. (Unanimité)

**Sirène communale** : Il y a quelques années, la sirène a été rendue à la commune par le SDIS, car les pompiers ne l'utilisent plus

puisqu'ils sont équipés de « bip » individuels. La commune avait décidé de la conserver pour la protection civile dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde. Lors de la dernière intervention par l'entreprise Serpollet-Bidaud, il est apparu que la sirène était irréparable. Une sirène neuve, suivant la couverture souhaitée est estimée entre 15 000 et 20 000€. Le conseil décide d'installer le tocsin sur l'horloge de l'église et d'examiner la possibilité de remplacer la sirène dans le cadre du budget 2017.

## Impayés à la cantine et à la garderie :

Les relances habituelles par la trésorerie ne sont souvent pas suivies d'effet. La commune a mis en place des relances personnelles. Le plus souvent, les personnes sont de bonne foi et règlent ce qu'elles doivent. Quelques personnes ne règlent rien malgré tout et le montant des impayés devient très important. Proposition de prendre une décision d'exclusion temporaire de la cantine et de la garderie dans le cas où après recherche d'une solution sociale l'impayé n'est pas soldé.

## Information sur les colis des retraités :

Le coût des colis portés en fin d'année aux retraités de plus de 70ans devient de plus en plus lourd pour le budget du CCAS. Le Conseil d'Administration du CCAS sera saisi de deux propositions : 1/ de ramener le colis à un colis de friandises (ballotin de chocolat, boîte de galettes bretonnes), de porter l'âge à 75 ans pour le colis, en gardant 70 ans pour l'invitation au repas annuel. 2/ De garder l'âge de 70 ans, mais de proposer, au choix du retraité, le colis ou le repas.

## Cession de parcelles à la SCI BPYM (Société Lacroix) :

Le Conseil Municipal a délibéré le 5 décembre 2016 pour accepter la vente à la SCI BPYM de parcelles qui sont des délaissés de voirie. Les références cadastrales ont changé suite à la nouvelle décision d'arpentage établie par le Géomètre Agate. Il s'agit de délibérer pour donner délégation au Maire pour signer la vente à la SCI BPYM sur la base des parcelles nouvellement désignées : AB 911 de 200m<sup>2</sup>, AB 906 de 73m<sup>2</sup>, AB 904 de 102m<sup>2</sup> et AB 908 de 20m<sup>2</sup>, soit un total de 395m<sup>2</sup>. Les parcelles AB 904 et 906 correspondant aux parcelles 564 et 543, les parcelles AB 911 et AB 908 étant l'ancien chemin de Ruffieu à Boussieu, abandonné

## Soirées de Nivolas

Concert

**Samedi 1<sup>er</sup> avril 20h30** à la salle des fêtes  
Avec S'Call, musique irlandaise  
Avec Jaune Paille, chansons oubliées, poésie...

Théâtre

**Vendredi 19 mai à 20h30** à la salle des fêtes  
Théâtre «Remise à Zéro» de J.P. Le Guenic  
Par la troupe d'Animafour

# Conseil Municipal : séance du 13 février 2017 (suite)

depuis 1952, date de la construction de l'estacade de la RN 85 et la suppression du passage à niveau. Le prix reste de 9270€. France Domaine consulté le 3 octobre 2016 a répondu que désormais une non réponse sous un mois valait acceptation. Décision, à l'unanimité, de céder les parcelles à la SCI BPYM.

**Désignation d'un délégué à la commission construction durable de la CAPI :** Avec le lancement du dispositif d'accompagnement de la rénovation des logements, par «Ma reno» ou «Doremi», ces dossiers prennent de plus en plus d'importance au sein de la commission environnement. Le Conseil Communautaire du 31 janvier a donc décidé la création d'une nouvelle commission «Construction Durable». Election, à l'unanimité de Christian Beton comme délégué titulaire et Viviane Bonnet comme suppléante.

**Contrat cadre pour l'offre de titres restaurant dans le cadre du contrat proposé par le Centre de Gestion :** Dans le cadre de la renégociation du contrat actuel, toutes les collectivités ont l'opportunité de donner un mandat au Centre de Gestion, sans engagement dans le cadre de cette nouvelle procédure. Au vu des propositions, le Conseil Municipal pourra alors décider d'adhérer au contrat et de mettre en place

les titres restaurant ou pas, en fonction du budget que cela impliquera. (unanimité).

**Tarifs du Centre de Loisirs sans hébergement pour 2017 :** Augmentation des tarifs à la journée de 2%, soit QF de 0 à 285€ : 4,50€, de 286 à 567€ : 6,80€, de 568 à 727€ : 9,30€, de 728 à 933€ : 11,70€, de 934 à 1208€ : 14,20€, de 1209 à 1326€ : 16,95€, supérieur à 1327€ : 18,10€, hors commune inférieur à 1000€ : 19,15€, hors commune supérieur à 1000€ : 19,60€ (17 pour, 1 abstention)

**Extinction nocturne de l'éclairage public dans le cadre de la CAPI :** Confirmation de la décision de s'associer à la démarche de la CAPI d'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h00 du matin (Unanimité)

**Commission scolaire :** examen des demandes du Conseil d'Ecole Primaire.

**Commission voirie :** Espace de jeux du lotissement des Pâquerettes. Réunir les habitants du lotissement pour recueillir leur sentiment.

**Ciné-été :** la séance commune sera le mardi 18 juillet, sur le terrain de l'école de Boussieu. Film choisi « Ma vie de courgette ».

**Déclaration Préalable :**  
*Giaouras Rénovation :* Parcelle AC 125, en

zone Ub au PLU, Bleu Bg3, blanc et rouge RI' au PPR, 1650 RD 1085, pour installation d'une enseigne.

**Autorisation de travaux :**  
*Fadhila Amri :* magasin Vival, en zone Ua au PLU, pour pose d'une cloison dans le magasin.

**Permis de construire :**  
*SAS Mavis (Huseyin Yilmaz) :* Impasse des Chaumes, permis modificatif, pour création d'une fenêtre.

*Maxime Schmitz et Kelly Mejean :* parcelle AH 375, en zone Ua au PLU, pour construction d'une maison individuelle allée du Merlot.

*Italo Vaudou :* parcelle AB 844, en zone Uc et A au PLU, pour construction d'une maison individuelle, 51, chemin du Tillaret.

*Denis Franco :* parcelle AB 1, en zone Uc au PLU, pour construction d'une maison individuelle, 35, chemin du Tillaret.

*Immobilier Sanfratello :* parcelle AH 126, en zone Ua au PLU, blanc, bleu Bg1 et Rouge Rc au PPR, pour construction de 5 maisons individuelles et aménagement de deux logements dans une maison existante, les Berlioz.

*Bonna-Sabla :* parcelle B 240, en zone Ui au PLU, pour démolition d'une partie d'un atelier et extension de cet atelier, 227, rue du Vernay.

## Du côté de nos voisins du val d'Agnay

### A la médiathèque de Meyrié :

- **Samedi 25 mars de 10h à 12h :** «Café fil», rencontre entre usagers sur tricot, couture, broderie... autour de livres et de café.
- **Du 20 mars au 19 avril :** Exposition. Contes de Charles Perrault illustrés par Clémentine Sourdis.
- **Mardi 4 avril à 19h30 :** Projection de film puis échanges, sur le thème «Voyage en road movie», en partenariat avec la MDI.

### A Eclose-Badinières :

- **Samedi 8 avril à la salle polyvalente :** Festival Pêle-Mêle de «De quoi j'me mêle»
- **Dimanche 14 mai à l'église de Badinières :** Concert de la chorale «Chant'Agnay»

## Fête d'été

**SAMEDI 1er JUILLET 2017** Sur le stade du village

Organisée par le Basket Club de Nivolas-Vermelle

Buvette dès 14h et repas en soirée

14h : tournoi de pétanque

14h : tournoi de tennis organisé par le TCNV

Tout l'après-midi de nombreuses animations pour les enfants  
19h spectacle de danses avec l'Agnay's jazz and Rock et la Country

21h soirée dansante - 23h feu d'artifice

## Saison du patrimoine métropolitain

A Nivolas-Vermelle,  
aventurez-vous chez VOUS :

**Samedi 22 avril à 17h** à la salle des fêtes  
Conférence Théâtralisée sur l' «Histoire de la place du village» suivie de la visite de l'exposition en mairie.

**Dimanche 23 avril à 17h** en mairie  
visite de l'exposition  
«Histoire de la place du village»



**Concert avec Harmonia Chorus ~ Samedi 13 mai à 20h30 à l'Eglise**



### Alléger encore nos poubelles

Si vous regardez votre notification de Taxe Foncière sur les propriétés bâties, vous constatez qu'à Nivolas-Vermelle, vous payez plus pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) que pour la Taxe d'Habitation. (9,80% contre 6,09%). Mais, il faut bien voir que la TEOM ne couvre pas que l'enlèvement des ordures ménagères, elle couvre également leur traitement, ainsi que la collecte sélective par le biais des points propres (Points d'Apport Volontaire) et les déchèteries.

#### Quel est le coût de chacune de ces composantes ?

Pour les **ordures ménagères**, collectées au porte à porte dans vos poubelles, le coût est de 28,22€ par habitant pour la collecte et de 34,41€ par habitant pour le traitement. Soit la somme totale de 62,63€ par habitant et par an, et c'est bien par habitant et non par ménage.

Pour le **tri sélectif aux Points d'Apport Volontaire** (emballages, bouteilles de plastique, journaux magazines et verre) le coût n'est que de 3,70€ par habitant et par an.

Pour les **déchèteries** (gravats, ferrailles, déchets verts, déchets ultimes, bois, pneus etc...) le coût est lui de 27,10€ par habitant.

Pour les ordures ménagères, si nous sommes juste dans la moyenne des communes du SMND (250kg par habitant), nous sommes au-dessus de la moyenne des communes de la CAPI (224kg par habitant). D'où la nécessité d'encore faire des efforts pour continuer à alléger nos poubelles puisque vous avez constaté que ce sont elles qui coûtent le plus cher.

#### Comment alléger nos poubelles ? Quelques pistes :

1. la première installer un composteur dans son jardin (pour ceux qui en ont un), cela allège la poubelle de tout ce qui est fermentescible et qui pèse très lourd.
2. Porter au Point d'Apport Volontaire tout ce qui pèse lourd et qu'on peut trier, en particulier le verre et les journaux magazines.
3. Porter à la déchèterie tous les encombrants qu'on ne devrait pas trouver dans les poubelles (résidus de tonte, cartons, bois, ferrailles etc...)

La recette est simple pour réduire un peu le coût de la TEOM : tout ce qu'on porte au Point d'Apport Volontaire à 3,70€ ou la déchèterie à 27,10€ c'est autant de gagné qui n'est pas dans nos poubelles à 62,63€

Si nous progressons encore dans l'allègement des poubelles, cela permettra d'envisager de revenir à une seule collecte par semaine, en installant des bacs enterrés dans les zones les plus denses.

### La Ville de Nivolas-Vermelle recrute

#### Un agent polyvalent au sein des services techniques en CDD du 26 juin au 1 septembre 2017

##### Missions :

Au sein d'une équipe de 5 agents, vous participerez à l'entretien des espaces verts de la commune et effectuerez principalement les missions suivantes :

- Tonte
- Arrosage
- Débroussaillage
- Conduite d'engins

Selon les besoins du service vous pourrez également être amené à effectuer des petits travaux de peinture, maçonnerie ...

##### Profil :

- Aptitude au travail physique (port de charges) et en extérieur
- Ponctuel
- Rigoureux
- Bon relationnel

- Etre majeur et titulaire du permis B

##### Contrat et rémunération :

CDD à temps plein soit 37h30 par semaine réparties de la façon suivante :

- 6h-13h30 du lundi au jeudi et de 6h à 12h30 le vendredi. (ces horaires peuvent être décalés en cas de forte chaleur pour une prise de service à 5h)
- Congés (5 jours plus 2 jours de RTT) à définir avec le chef de service.
- Rémunération statutaire

Merci d'adresser vos candidatures (CV et lettre de motivation) à la Mairie rue de l'hôtel de ville 38300 Nivolas Vermelle ou à [mairie.nivolas-vermelle@wanadoo.fr](mailto:mairie.nivolas-vermelle@wanadoo.fr) **avant le 21 avril 2017.**

#### Un emploi jeune au sein des services techniques en CDD du 10 au 21 juillet 2017

##### Missions :

Sous la responsabilité de votre responsable hiérarchique, vous participerez à des travaux de rénovation et d'entretien de bâtiments communaux (peinture principalement, pose de revêtement de sol). Selon les besoins, vous pourrez toutefois être amené à renforcer l'équipe des services techniques pour des petits travaux d'espaces verts ou de voirie.

##### Profil :

- Etre âgé entre 16 et 17 ans
- Aptitude au travail physique et en extérieur
- Ponctuel

- Respect des consignes de travail et de sécurité
- Bon relationnel

##### Contrat et rémunération :

CDD de 2 semaines à hauteur de 24h hebdomadaires réparties selon les horaires suivants :

- De 7h30 à 13h30 du lundi au jeudi
- Rémunération sur la base du SMIC.

Merci d'adresser vos candidatures (CV et lettre de motivation) à la Mairie rue de l'hôtel de ville 38300 Nivolas Vermelle ou à [mairie.nivolas-vermelle@wanadoo.fr](mailto:mairie.nivolas-vermelle@wanadoo.fr) **avant le 21 avril 2017.**

### Un nouveau dépôt sauvage

Cette fois, il s'agit sans doute d'un dépôt prémédité puisque le contrevenant a pris le soin d'enlever les plaques d'immatriculation et tout ce qui permettrait d'identifier sa remorque. Une fois de plus l'enlèvement sera au coût de la collectivité...à moins que quelqu'un qui reconnaît la remorque ne dise à son propriétaire de venir récupérer son bien abandonné sur une aire de stationnement utile aux camions.



# Pour la transition énergétique, une centrale villageoise s'engage

Produire de l'énergie renouvelable sur la commune, c'est devenu possible grâce à un nouveau concept : Les centrales villageoises ([www.centralesvillageoises.fr](http://www.centralesvillageoises.fr)) En 2016, sous l'impulsion de Nord-Isère Durable, de l'AGEDEN et de Rhône-Alpes Energie Environnement (RAEE), une centrale villageoise est née en Nord Isère et chacun d'entre nous, citoyen, collectivité, entreprise peut y prendre part pour que le plus rapidement possible nous puissions produire de l'énergie propre et locale.

NID'énergies est le nom donné à cette centrale villageoise comptant une cinquantaine d'actionnaires sur le territoire. Ce collectif composé de citoyens bénévoles espère que de nombreux habitants de Nivolos-Vermelle prendront part à ce projet. Si vous aussi vous avez un pan de toit supérieur à 60 m<sup>2</sup> et orienté sud, proposez-le à NID'énergies ou devenez actionnaires. Envie de participer au projet ? Des questions ? [nidenergies@centralesvillageoises.fr](mailto:nidenergies@centralesvillageoises.fr) ou 06 31 37 53 99

**Qui participe ?**



Citoyens   Collectivités   Entreprises

**Pourquoi ?**

- Installer des panneaux photovoltaïques localement
- Sensibiliser les gens à la transition énergétique

**Comment participer ?**



En proposant votre toiture



100 € la part  
En devenant actionnaire de la SAS

**À quoi serviront les bénéfices ?**



Investir dans de nouveaux projets   Remunérer les actionnaires

**Nos Valeurs**

- Non spéculatif
- Ancrage local fort
- Viser l'intérêt collectif
- Gouvernance participative

**Nos partenaires**





**SAMEDI 25 MARS 2017**  
journée de  
**L'ENVIRONNEMENT .NETTE**

*Nettoyage de printemps 2017*  
à Nivolos Vermelle.

Rendez à partir de 9 h  
au foyer municipal  
le 25 mars.  
L'accueil se fera  
autour d'une tasse  
de café et friandises.



Les enfants sont sous la responsabilité des parents et doivent être accompagnés.

**Changer nos habitudes,  
c'est bien plus facile que de  
Changer de planète !**



1180, Chemin de Rajat - BP25  
38540 Heyrieux  
Tél. 04 78 40 03 30 - fax 04 78 40 56 30  
contact@smnd.fr - [www.smnd.fr](http://www.smnd.fr)

## Tarte poires chocolat

### Ingrédients :

pour la pâte brisée : 200g de farine, 100ml d'huile ou de beurre ramolli, 100ml d'eau, sel

pour la garniture : 4 poires moyennes coupées en tranches, 100g de chocolat, 75g de beurre, 2 cuillères à soupe de rhum

Préparer la pâte brisée en mélangeant farine, matière grasse eau, sel jusqu'à l'obtention d'un pâte lisse.

Foncer un moule à tarte avec cette pâte et disposer les tranches de poire qui doivent la recouvrir entièrement.

Dans une casserole, faire fondre le chocolat coupé en morceau dans le beurre fondu et le rhum à température douce.

Nappez alors la tarte avec cette préparation.

Mettre cuire à four moyen (200°) une demi-heure environ. Laissez refroidir complètement avant de servir.



### Vente à la caserne

**Dimanche 23 avril à 9h**

Vente des diots (2€) et de tartiflette (8€) - Buvette

### Exposition de Gilles Laverne

**du 29 avril au 28 mai à l'église de Vermelle**

Samedi 29 avril à 17h30 : Vernissage

Inauguration de la Salle  
Georges Savary

Samedi 1<sup>er</sup> avril 11h

Préparons les vacances  
avec BEE API

Samedi 13 mai au Foyer

**Exposition de photos**  
«La Sud» de Thierry Pellet

Samedi 17 juin  
vendredi 1<sup>er</sup> septembre

# Le 10 avril, extinction de l'éclairage public

Comme de nombreuses communes en France, Nivolas-Vermelle a décidé de s'associer à la campagne d'extinction nocturne de l'éclairage public lancé par la CAPI.

## Quelles sont les motivations d'une telle décision ?

Elles sont d'abord de nature économique. Il y a 429 points lumineux sur la commune, 18 000 sur la CAPI, qui restent allumés toute la nuit, alors que très peu de personnes se déplacent entre minuit et cinq heures du matin. Pour la commune, cela représente une puissance installée de 58 980 watts, pour un coût annuel de 32 203€. L'extinction pour une durée de 5 heures ramènerait la dépense à 22412€.

Mais ce n'est pas la seule raison : on a pu constater que l'éclairage nocturne nous empêchait de voir les étoiles (cela est un moindre mal, sauf pour les astronomes...), mais que trop de lumière en permanence perturbait la vie des animaux nocturnes

(chouettes, chauve-souris etc...) qui font la chasse aux insectes, ainsi que notre propre horloge biologique.

## Cela n'entraîne-t-il pas une montée de la délinquance et des accidents ?

Dans les communes où la décision a été prise, on a pu constater que la vitesse des véhicules a diminué, donc cela a entraîné une baisse des accidents. Quant à la délinquance on a constaté également une baisse des actes délictueux, car pour commettre un larcin, dans le noir, il faut se munir d'un éclairage, donc on est plus facilement détectable.

## A quoi serviront les économies réalisées ?

La CAPI a prévu un plan de rénovation de tous les points lumineux en les équipant d'ampoules à leds qui consommeront nettement moins et auront une durée de vie beaucoup plus longue. Dans les nouvelles voiries seront testés des systèmes d'éclairage progressif avec détection de présence



qui ne s'allumeront que quand un véhicule sera détecté.

## Date de mise en route :

A compter du 10 avril, avec peut-être un jour ou deux de décalage, l'éclairage public sera éteint de minuit jusqu'à cinq heures du matin. L'été, il ne sera pas remis en route à cinq heures, car il fait jour un quart d'heure après.

## Etat Civil 2016

### Naissances

- PORRO Benjamin, 16 novembre 2016
- YGOUF Tom, Philippe, Jacques 27 novembre 2016
- ABAEVA Anna, 16 décembre 2016
- LÉVÊQUE Judith, Stéphanie, Manon, 25 décembre 2016
- BALLY Kenzo, Yohann, Fabrice, 14 janvier 2017
- HIREL Élise, Isabelle, Michelle, 14 janvier 2017
- BERGERON Milan, Louis, Félix, 19 janvier 2017
- CARREZ Lia, Nathalie, 19 janvier 2017

### Mariages

- Roger WOLINSKI et Cassandra TILOT
- Virginie BERTRAND et Isabelle YGOUF
- Gérard MOIROUD et Marlène RAKOTOMALALA
- Matthieu JEANBLANC et Céline GIMENEZ
- Nicolas JARRU et Maud TOUQUET
- Kévin MOLLIERE et Shaima MELKI
- Stéphane THIERY et Fabienne CHAMPY
- Jean, Paul RUKUNDO et Aline NKULIYE

### 2016 :

- Catherine, Elena GHIO (DELFINO)
- Micheline Jeanne MOUGIN
- Robert, Lucien GARNIER

### 2017 :

- Josiane, Paulette, Elise PAGE (LAURENCIN)
- Jean, Francis, Henri BOULUD
- Marcelle, Marie, Thérèse LACOUR

### Décès

## 2017 Année électorale

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 23 avril et 7 Mai 2017

Les élections législatives (députés) se dérouleront les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Les bureaux de vote sont le Foyer municipal (bureau 1, pour les électeurs habitant à l'est de la RD 1085) et la Salle Georges Savary (bureau 2, pour les électeurs habitants à l'ouest de la RD 1085), ils seront ouverts de 8 heures à 19 heures.

Nous vous rappelons qu'en plus de la carte électorale, vous devez impérativement présenter une pièce d'identité (carte d'identité en cours ou périmée, passeport, carte vitale avec photographie, permis de conduire...etc)

Les procurations se font en Gendarmerie ou police nationale. Un électeur (mandant) peut désigner un autre électeur (mandataire), inscrit sur la liste électorale de Nivolas-Vermelle.

## Concert « Les Bayards »

Dimanche 21 mai 17h à l'église de Vermelle

*Spectacle CAPI - théâtre du Vellein*  
*Théâtre en famille de 8 à 99 ans*  
*«Amour toujours»*

Mercredi 31 mai à 18h30 à la salle des fêtes

Il y a fort longtemps, un petit malin de l'espèce des «Homo erectus» réussit après avoir inventé le feu, à faire bouillir de l'eau dans son chaudron. Le chef de son village pourtant démocratiquement élu, mais encore plus malin que son administré, en profita pour vite s'approprier l'invention et en bon politique, il légiféra en réglementant par décret la durée de cuisson de l'œuf dur, façon de laisser son nom dans l'histoire. Depuis ce jour, cuisine et politique ont toujours été étroitement liées. Ces deux concepts mélangés, trouvent d'ailleurs bien leur place dans le langage populaire. Ne dit-on pas : une «tambouille» électorale ou politique, ne dit-on pas d'un personnage politique plus ou moins intègre qu'il a «plein de casseroles (de cuisine) accrochées aux fesses»? Il faut quand même bien reconnaître que lors de ces dernières décennies, rien n'a été fait par les intéressés de tous bords pour redresser cette regrettable image, même s'il faut bien admettre que le slogan «tous pourris» utilisé par certains est excessif.

Aussi, considérant que le «convive-électeur» n'en avait pas pour son argent avec le plat principal des élections présidentielles, on nous a rajouté un succulent hors d'œuvre que l'on a baptisé «primaires», pour redorer autant que faire ce peut un blason passablement

terni. Pensez donc ! Quoi de plus démocratique que le «bon peuple» qui choisit lui même les candidats qu'il juge dignes de participer au scrutin final ? C'est imparable pour écarter les brebis plus ou moins gauleuses ! le «bon peuple», lui au moins il saura choisir avec pertinence ! Sauf que, aussi bien à droite qu'à gauche, l'exercice prend un peu des airs de «show de télé-réalité». Une impression très désagréable de foire au bétail d'autrefois, où le maquignon soulevait les babines de l'animal pour en apprécier la qualité de dentition, puis tâtait les flancs et flattait la croupe pour en jauger la musculature. Il en est même qui allaient jusqu'à soulever la queue de la pauvre bête pour y déceler on ne sait quel signe de bonne ou de mauvaise santé. Mais, restons dans la décence, arrêtons ici la comparaison ! D'autant que la différence est importante en ce sens que l'animal lui n'avait pas la parole pour «bien se vendre», il n'avait que son apparence. Alors que le candidat à la primaire, en plus de ses atouts physiques, ne se prive pas loin s'en faut d'utiliser son don de l'élocution pour convaincre le téléspectateur-électeur. Il compte surtout sur sa «vista» en la matière. C'est même du grand art !

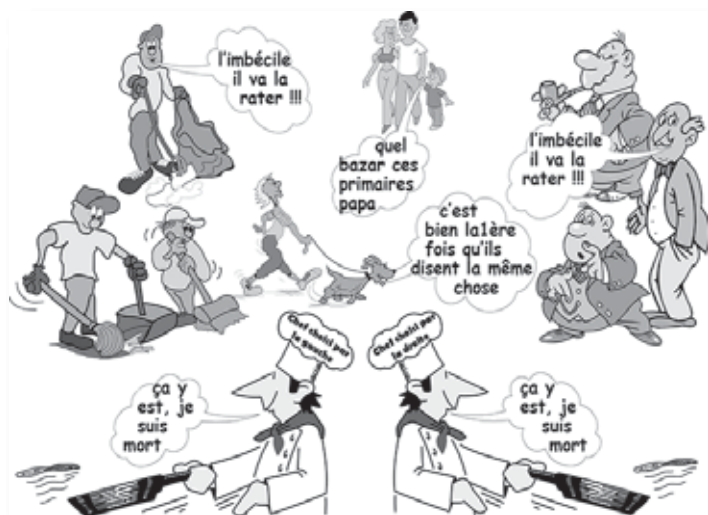
On peut penser ce que l'on veut de ces «primaires», être «pour» ou être «contre». Il



est cependant un constat que tout le monde devra admettre : à droite comme à gauche, ce n'est pas le favori qui a été élu. Le «chouchou» des appareils politiques, des médias et des sondeurs s'est dans les deux cas lamentablement «ramassé» à l'image d'une crêpe montée très haut qui aurait manqué la poêle en redescendant. Au grand dam des dirigeants ! Mais qu'importe, la démocratie ne perd malgré tout pas ses droits, c'est le «bon peuple» qui a tranché, et ça fera «matière à disserter» pour nos médias. Quelle aubaine pour tous ces gens «avidés de sensationnel», une vraie mine d'or pour ces spécialistes de la mayonnaise. Pensez donc, ils sont capables avec trois gouttes d'huile, la moitié d'un œuf et un grain de sel (très gros le grain de sel, c'est très important !) de vous faire monter cette mayonnaise en un tour de main. Et nous, on la regarde avec gourmandise cette mayonnaise, on la «gobe» sans aucune hésitation. Quoi de mieux qu'une bonne mayonnaise pour accompagner ces hors-d'œuvre qu'étaient les primaires ? Mais il va falloir maintenant ingurgiter le plat de résistance : les présidentielles, les vraies.

Ma grand-mère, experte en cuisine, avait coutume de dire à ses copines : «pour faire une bonne ratatouille, il faut faire cuire tous les ingrédients séparément, puis les mélanger une fois tous cuits». Nos candidats

à la magistrature suprême «légitimés» ou non par les primaires, n'ont pas attendu, ils ont déjà commencé à nous confectionner une énorme ratatouille en guise de plat de résistance, chacun étant chargé du mijotage d'un ingrédient qu'on appelle «programme électoral». Nous pouvons faire entièrement confiance à ces grands chefs qui sont indéniablement tous plus ou moins «toqués» par nature. Il faut quand même beaucoup de talent pour arriver à ce niveau, et se présenter à une telle élection. Ils savent aussi tous jouer «du piano», élément central de la cuisine. Ce n'est peut-être pas le même qu'ils utilisent pour nous charmer de temps en temps avec leurs douces berceuses, mais ils sauront s'adapter, ils ont les qualités requises, c'est certain ! Pourtant, un «canard déchaîné», soucieux de ne pas passer trop vite à la casserole, est venu «mettre les pieds dans le plat» d'un de ces grands chefs qui du coup, sous l'effet de surprise, en a laissé brûler ses aubergines. Quelle catastrophe, ce palmipède reproche à ce grand chef d'avoir fait semblant «d'embaucher» plusieurs mitrons de sa famille pour l'aider à éplucher ses aubergines, de les avoir payé grassement avec des fonds publics, alors qu'en réalité ces mitrons n'ont pas fait grand chose pour contribuer à la préparation de la ratatouille. On appelle ça «des



emplois fictifs». Allez y comprendre quelque chose !

Il faut vous dire brave gens que dans ce milieu là, il y a des coutumes bizarres. Lorsqu'ils sont au pouvoir, ces grands chefs font tout ce qu'ils peuvent pour que les gens qui travaillent dur aient des salaires les plus misérables. Ils nous expliquent, preuves à l'appui que c'est une question de vie ou de mort pour l'économie de notre pays. Nous, «bonnes pâtes», on les croit. Et puis d'un autre côté, ils se débrouillent entre eux pour payer grassement des gens qui ne travaillent pas avec justement l'argent de ceux qui travaillent dur ! Etrange quand même, vous ne trouvez pas ? Il paraît que c'est en plus une pratique largement répandue dans «la tambouille politique». Tous partis confondus nous précise même ce canard de plus en plus déchaîné. Alors, devant le scandale, les «premiers de cuisine» amis de ce grand chef se sont réunis. Chacun y est allé de son plan «B». Certains voulaient remplacer illico ce «mijoteur d'aubergine» par un vieux chef spécialiste du «mijotage de cornichons». D'autres, par un jeune chef prometteur et spécialiste du «mijotage de navets». Mais finalement, après moult péripéties et rebondissements, ils se sont dit que cela risquait d'altérer le goût de la

ratatouille en changeant de légumes. Ils ont gardé le spécialiste de l'aubergine en prétextant que de toutes façons, tout le monde faisait pareil dans ce milieu, et qu'il n'y avait pas de raison pour que seul leur chef passe à la caisse pour payer l'addition. Adviene que pourra ! On forcera un peu sur l'assaisonnement final pour faire oublier le goût des aubergines grillées. Et puis, finalement, comme d'habitude, ça n'empêchera pas une majorité de français de passer à table, et de se précipiter goulûment sur le chaudron pour déguster cette mauvaise ratatouille. Ils ont de bons estomacs ces français, même si parfois quelques aigreurs les indisposent ! Pour les «dissidents» qui avaient quitté le navire quelques jours avant, persuadés du naufrage, on se débrouillera bien pour les ramener à la raison.

Pendant ce temps, les autres grands chefs participant à la confection du festin, tentent d'attirer à eux les futurs convives en profitant de la situation. Mais quand même, assez mollement, avec une certaine réserve, un œil fixé sur ce foutu canard toujours prêt à transformer l'un d'entre eux en chair à pâté au moindre écart. D'ailleurs, un de ces chefs, descendant d'une haute lignée politique, victime aussi du volatil qui l'accusait d'avoir



embauché des mitrons au niveau européen avec l'argent du contribuable, a fait montre de plus de pragmatisme que son collègue. Ce grand chef est surtout réputé pour l'excellence de ses marinades. Vous savez, ces marinades qui permettent souvent de rendre comestibles des viandes passablement avariées. Et bien, ce grand chef, usant de ses talents et de ses prérogatives européennes, a décidé de clouer le bec au vilain petit canard en mettant mariner ensemble police et justice pour un temps indéterminé, et à sa convenance s'il vous plaît. Il fallait oser, mais fichtre, on est grand chef ou on ne l'est pas !

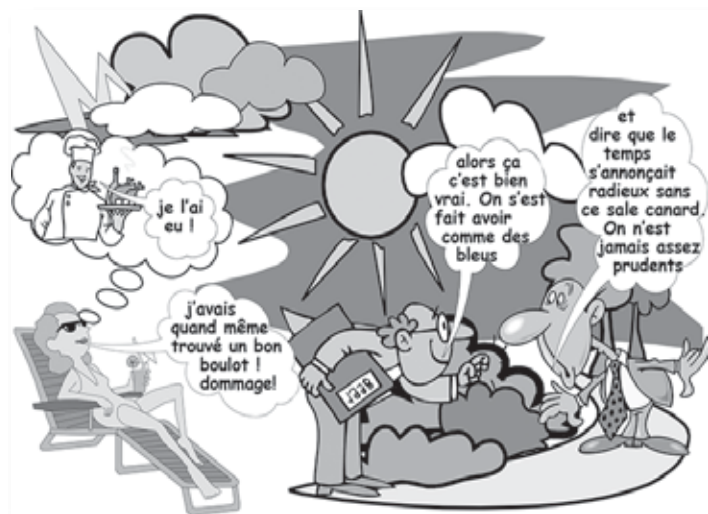
Après les entrées et le plat de résistance, on ne manquera pas de nous servir le dessert sous la forme d'une «pièce montée» appelée «élections législatives». Nous n'en sommes pas encore là, avant il y aura quelques semaines salvatrices appelées elles : «coup du milieu». On en profitera pour se gargariser de sa victoire ou trouver mille raisons à sa défaite, afin de mieux préparer les papilles des électeurs à ce succulent dessert des législatives. A moins qu'il y ait «fromage et dessert» et qu'on nous serve auparavant quelques fromages bien «puants» comme les français les aiment tant. Allez savoir, tout est possible

avec ces grands chefs toqués ! Le côté positif est que nous allons tous être invités à ce festin pantagruélique version 2017, alors prudence, gare à l'indigestion. Soyons raisonnable, comme dirait mon docteur préféré «servez-vous mais ne vous resservez pas». Mais après tout, si le cœur vous en dit, «goinfrez-vous», car quel que soit le nouveau chef toqué élu, il est fort probable qu'il ne manquera pas de nous imposer à tous pendant quelques années un régime drastique. Alors à vous de voir !

Pendant ce temps, le chef toqué en place, prend du bon temps et profite d'un deuxième état de grâce, c'est la «zénitude» complète. Rendez-vous compte : il fait ce qu'il veut, va où il veut, dit ce qu'il veut, il peut même prendre à sa guise son scooter pour aller passer la nuit où bon lui semble, et tout le monde «s'en fout». Du jamais vu, il n'y a pas à dire, la politique vue sous cet éclairage, c'est quand même plus reposant pour tout le monde. N'en déplaise à certains vilains petits canards !!!

Allez, je vous souhaite un bon scrutin, et comme d'habitude il y aura les vainqueurs «bien repus», et les vaincus avec «la gueule de bois». Choisissez votre camp !

Guy HYVER



Exposition «Ce que nous devons à l'Afrique»

Mardi 2 mai- samedi 20 mai à la bibliothèque

Exposition BD de Gilbert Bouchard

Samedi 10 juin-dimanche 25 juin à l'église de Vermelle

### Le colis des retraités passe de 70 à 75 ans

Cette décision tient à deux grandes raisons : la première de nature financière car, comme chacun le sait, les budgets des communes sont de plus en plus difficiles à établir, la seconde, d'ordre général, car aujourd'hui à 70 ans, on n'est pas vieux et nombre d'entre-vous nous en ont fait la remarque, quand ils ont reçu pour la première fois leur « colis ».

Le Conseil Municipal, comme le Conseil d'Administration du CCAS ont envisagé deux solutions. Une première de garder l'âge de référence à 70 ans et de laisser le choix entre le « colis » et le repas annuel.

Une seconde d'alléger un peu le colis en se recentrant sur des friandises et en portant l'âge de référence à 75 ans, tout en gardant l'invitation au

repas à partir de 70 ans. C'est cette seconde solution qui a été retenue à l'unanimité par le Conseil d'Administration du CCAS.

Le problème sera pour ceux qui ont déjà reçu leur « colis », pour certains, depuis deux ou trois ans et qui ne l'auront pas cette année : ils devront attendre leurs 75 ans pour l'avoir à nouveau.

Ceux-là pourront bien sûr venir au repas, qui rappelons-le, sera cette année le dimanche 30 avril (entre les deux tours des présidentielles)

Nous en profitons pour inviter tous ceux qui sont nés avant 1947 à réserver cette date, pour ce moment de convivialité, qui permet à tous de se rencontrer autour d'une table agréable servie par les membres et les bénévoles du CCAS.

### Bon bilan du Téléthon 2016

Les représentants des associations qui ont permis le succès de la manifestation ainsi que les bénévoles avaient répondu à l'invitation de Gilles Gentaz, coordinateur du Téléthon pour la commune. Celui-ci ne manquait pas de remercier chaleureusement toutes les associations comme les bénévoles qui ont permis de réaliser une belle journée festive, dont les résultats financiers ont été pratiquement à la hauteur de l'an dernier. Les jardiniers des Ravineaux, les randonneurs de l'Alep plein-air, les chasseurs, les peintres de l'Alep Arts et

culture, les golfeurs, les danseurs de Country-Star étaient mis en avant, avec une mention particulière pour les jeunes de la radio Ready Station qui participaient pour la première fois. Après une présentation détaillée des comptes par la trésorière, Janine Gallin-Martel, faisant ressortir un versement de 3 464,60€ au Téléthon, Jacques Banchet, Délégué du nord-Isère rappelait toutes les recherches médicales qui ont pu être menées à bien grâce aux fonds collectés lors du Téléthon, puisque l'intégralité des fonds va à la recherche médicale.



### A la rencontre des retraités

Treize équipes composées de conseillers municipaux, de membres du CCAS et de bénévoles sont parties, dès samedi matin pour aller à la rencontre des retraités de plus de 70 ans de la commune. Apporter un colis de quelques friandises, et avant tout discuter, prendre des nouvelles de chacun. Ainsi, plus de 240 colis, préparés la veille ont été portés par les différentes équipes.



### Don du sang : appel entendu



Depuis quelques jours, l'Etablissement Français du Sang mène une campagne de sensibilisation au don du sang. Parallèlement l'Amicale avait apposé une banderole à l'entrée du village. Tout a ainsi contribué à réussir une belle collecte, puisque 74 donneurs se sont présentés. De plus, pas moins de 18 premiers

don à Nivolos, dont 5 personnes qui effectuaient ce geste pour la première fois ont incontestablement donné le sourire à Alain Guerrier, le président de l'Amicale, qui se réjouissait de voir des jeunes venir prendre la relève des anciens qui ont dû arrêter, car atteints par la limite d'âge.



## Permettre à chacun de trouver sa place dans un village où il fait bon vivre

Devant une Salle des Fêtes particulièrement remplie, Michel Rival, le Maire avait choisi de démarrer la cérémonie des vœux en évoquant d'abord les victimes des attentats orchestrés par des terroristes qui n'ont rien à voir avec la religion dont ils se réclament et qui cherchent à empêcher les hommes de vivre en paix. Faisant référence au pape François, il appelait à méditer son appel, dans un monde «où la moitié de la richesse mondiale est dans les mains de 1% de la population, alors que 99% se partagent péniblement l'autre moitié. Une société française où les riches sont de plus en plus riches et où à l'autre bout de l'échelle, de plus en plus de personnes ont une vie inhumaine, qui ne leur permet même pas de subvenir à leurs besoins élémentaires.»

Il enchaînait avec tout ce qui a pu être réalisé en collaboration



avec la CAPI, notamment la mise en sécurité de la rue du Bas-Vermelle et la réalisation de trottoirs le long de la rue de Boussieu afin que les enfants puissent aller à l'école en sécurité. Il s'étendait également sur la démarche d'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h du matin initié par la CAPI et dans laquelle la commune s'est inscrite, afin de faire des économies et de préserver la faune nocturne.

Il rappelait enfin, les réalisations de la commune, malgré la baisse des dotations de l'Etat, comme la création de jardins aux Ravi-

neaux, la mise en sécurité des cheminements le long de la RD 1085, en lien avec le Conseil Départemental, et des travaux à l'église afin d'empêcher les pigeons de venir détériorer les lieux.

Remerciant les associations et les personnels qui œuvrent au service de tous, il affirmait «nous souhaitons mobiliser nos énergies afin de compenser notre manque de moyens, par plus d'échanges entre les gens, afin de permettre à chacun de trouver sa place dans un village où il fait bon vivre.»



## Mise en place d'une nouvelle horloge pour le clocher

Depuis le début de l'hiver, l'horloge de l'église a donné des signes de fatigue et malgré l'intervention du dépanneur elle a fini par s'arrêter complètement.

Un arrêt vite signalé en mairie, tant les habitants ont pris l'habitude de se référer à l'heure du clocher, qui rappelons-le est toujours au top, puisque réglée sur les signaux de France Inter.

«L'horloge ancienne ne pouvant plus être réparée, car les pièces n'existent plus, il a donc fallu se résoudre à passer commande à l'entreprise Bodet pour la fourniture d'une remplaçante pour un montant de 2370,00€.» précise Michel Rival, le Maire. Le technicien de l'entreprise présente le mécanisme électronique qui va remplacer l'ancien à Paul Bonnaire, Conseiller



Municipal délégué aux travaux, avant de l'installer et remettre la pendule à l'heure.

## Ils ont participé au concours du fleurissement

Cette année encore, un concours des maisons fleuries a été organisé par la Municipalité.

C'est la commission environnement qui s'est chargée de l'organisation du concours. Il n'y avait pas d'inscription préalable, mais un jury composé de personnes qualifiées extérieures à la commune, a classé les maisons repérées.

Les trois premiers du concours ont eu un bon d'achat et chacun s'est vu remettre une plante.

Pour la catégorie maisons fleuries ont été distingués : TORRAS Alphonse, CRETINON Jean, BEJUY André, BELLET Henri, BARBET Jacques, ISARTEL Georges, BONNEFOI Didier, REYNAUD Jean, LEGER Alfred, COMTE Yves, MION Paulette, MALLEIN Colette, TERRY Pascal, VIVANT Joëlle, BONNET Germain, LEGER Roger, MARMONIER Jean-Charles, RAN DY Joseph, DROGOZ André, DUPRAZ Daniel, BLANCHARD Yves, GOY Jean, ARGOUD Henri. Jean ARMANET et Guy HYVER étant classés hors-concours, en tant que lauréat du concours l'année précédente.

Dans la catégorie « balcons et façades fleuris », ont été distingués : DEMAILLE Claude, ARMANET André, MARTIN Liliane, JOANNIN Hippolyte et KOUTRI Fatiha. SEMANAS André étant classé hors-concours.

**Don du sang**  
**Mercredi 5 avril**  
à la salle des fêtes

**Théâtre avec L'AEP Arts et Culture - Vendredi 23 juin à 20h30 à La salle des fêtes**

## La Sainte Barbe fêtée par les pompiers

Les Sapeurs-Pompiers à l'honneur.

Le samedi 26 novembre dernier, les Sapeurs-Pompiers de Nivolas-Vermelle ont célébré leur sainte patronne. L'occasion de remettre à Delphine Durand, ses galons de Sapeur 1ère classe et à Georges Prinnet ses galons d'adjudant. Ensuite, pour leur départ en retraite, le Sergent Pierre Chevallier et le Capitaine Patrice Marini ont été nommés à titre honoraire. S'en est suivi les remises de médailles au Sergent Guy Frechet pour 20 ans de service puis au Sergent Albert De Sousa et à l'Adjudant Georges Prinnet pour



25 ans de service. Enfin, le Chef de caserne le Lieutenant Xavier Vitry a salué l'arrivée

de 2 nouvelles recrues, Léa Peyron et Kévin Franc.



## Les rois chez les pompiers



## Les jardiniers Ravineaux attendent le printemps

On sentait qu'après cette période de froid intense qui a obligé les jardiniers à rester près du feu, une certaine impatience commençait à s'exprimer. D'autant que plusieurs nouveaux sont venus grossir les rangs des jardiniers qui ont lancé la mise en route des terrains des Ravineaux. Jacques Gaillard le président de l'Association présentait aux nouveaux la charte des bonnes pratiques adoptée dès la mise en route des jardins et sollicitait l'avis de tous sur les innovations qui pourraient être apportées. Si chacun reste maître de ce qu'il fait sur

sa parcelle, dans l'esprit général de la charte, des idées nouvelles pourraient être réalisées sur les parties communes, entretenues par les volontaires : fleurissement des abords, nettoyage du talus pour faire des plantations de courges dévoreuses de surface...etc... La soirée se poursuivait en partageant la galette en famille. Janine Gallin-Martel, Adjointe au Maire, suivait de près l'évolution des opérations et Michel Rival, le Maire promettait que la commune pourrait proposer des rhizomes de kanas pour les parties communes.

Concours de Pétanque  
Guy Faure

Vendredi 2 juin au stade du village

Fête du club  
Avec le BCNV

Samedi 13 mai au gymnase

Marche dans la nature  
de l'ALEP Plein air

Dimanche 7 mai

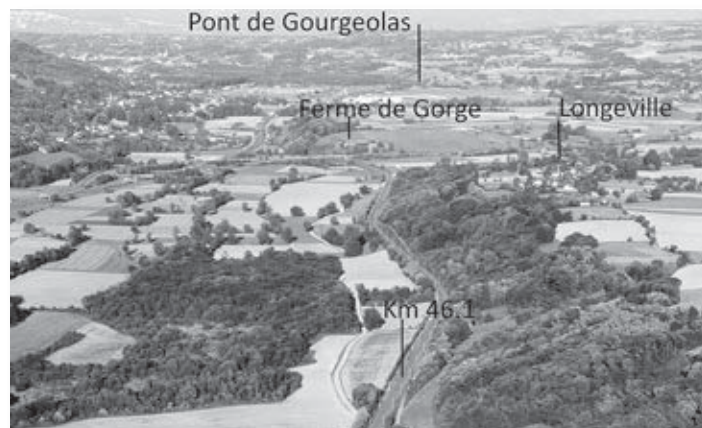


## Sabotages de la voie ferrée

Durant l'été 1944, la résistance intensifie son action pour gêner au maximum les mouvements et la logistique de l'armée Allemande. Tous les moyens de communication font l'objet de sabotages : routes, voies ferrées, lignes téléphoniques... La ligne de chemin de fer Lyon-Grenoble est une cible privilégiée des résistants.

Deux sabotages se produisent proche du village de Nivolas. Le premier a lieu dans la plaine dans la nuit du 2 au 3 juin 1944. Un rail est déboulonné, causant une interruption de trafic ferroviaire pendant une journée. Neuf jours plus tard, dans la nuit du 11 au 12 juin la même opération se répète, un rail est déboulonné. Le premier train du matin en provenance de Grenoble est arrêté

par les résistants à quelques centaines de mètres de la coupure au km 46.100, près du pont de la Poudrière. Les voyageurs sont invités à descendre et le convoi est lancé vide sur la voie. La locomotive ainsi que 5 wagons se couchent sur la voie opposée. Cela engendre une interruption du trafic sur les 2 voies pendant 4 jours. A la suite de ce déraillement tout le hameau de Longeville reçoit la visite des Allemands qui fouillent les maisons pensant y trouver des résistants. Ces deux actes peuvent paraître insignifiants mais répétés maintes et maintes fois, ils finissent par avoir un impact certain. Le 27 mai 1944 au km 48.8 au lieu dit sous Gorge à Sérézin de la Tour la coupure d'un rail par explosif. Cela vaut une visite domiciliaire



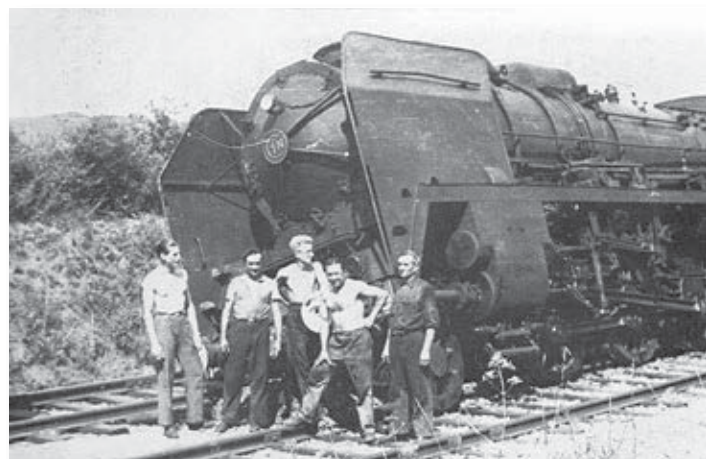
des Feldgendarmes (police militaire Allemande) à la ferme de Gorge qui est entièrement fouillée, le fermier étant soupçonné de donner asile à des «terroristes». Le 5 juillet 1944, abattage de 24 poteaux téléphoniques longeant la voie toujours au Vernay entre les km 47 et 48. Le même jour la ligne téléphonique est coupée sur 400 m à Vaulx Milieu au km 35. Le 12 juillet à St Victor de Cessieu le pont de Gourgeolas au km 52.190 est détruit à l'explosif coupant les 2 voies et les lignes téléphoniques. Le 17 juillet à St Didier-de-la-Tour entre les km 58.8 et 59 les voies sont sectionnées à l'explosif en 14 points sur une longueur de 120m, etc.... Ce ne sont que quelques exemples parmi beaucoup d'autres. Les auteurs de ces sabotages faisaient preuve d'une certaine audace car les Allemands n'étaient pas loin, en effet plusieurs unités étaient

cantonnées à Bourgoin et les représailles pouvaient être très dures comme ce fut le cas à St-André-le-Gaz où suite à un sabotage ferroviaire le 7 juillet 1944, détruisant 7 locomotives et une plaque tournante, 10 personnes furent fusillées sur place, 8 autres furent arrêtées et les 2 boulangeries du bourg brûlées.

Tous ces sabotages ont pu se produire alors que les voies étaient surveillées en permanence par des requis civils qui assuraient des gardes le long des voies. Mais d'après les rapports des gendarmes les gardes étaient rarement au bon endroit et lorsqu'ils tombaient sur des résistants ils ne reconnaissaient jamais personne. Quant aux riverains de la voie ferrée ils n'entendaient jamais rien ! A cette époque même les chiens n'aboyaient pas la nuit...

F.Piraudon

Sources : Archives départementales de l'Isère



## Ready station !

Deux jeunes Nivolaisiens, Julien GIRAUD et Caroline VALLAS animent une radio locale par internet « Readystation ». Cette radio qui diffuse essentiellement de la musique est à destination des jeunes. Afin de faire connaître leur radio et de collecter des fonds au bénéfice du téléthon, ils avaient organisé une soirée dansante à la salle des fêtes de Nivolas. Si le public n'était pas aussi nombreux que l'espéraient Julien et Caroline, l'ambiance était à la joie. Pour les rejoindre, allez sur Readystation.fr.



Conférence sur le thème «Lafayette»

Dimanche 25 juin à 17h  
à l'église de Vermelle

**Théâtre avec l'association Vivaldi  
de l'Isle d'Abeau**

Samedi 10 juin

# Des nouvelles du côté de la bibliothèque...

**Horaires :** Mardi 15h45-18h - Mercredi 14h-18h (fermée pendant les vacances scolaires) - Jeudi 15h45-18h - Samedi 10h-12h



## Quoi de neuf en 2017 ?

Dès le début d'année, les lecteurs ont été nombreux à fréquenter la bibliothèque de Nivolas-Vermelle. Plusieurs sont venus renouveler leur adhésion. Grâce à la nouvelle convention de réciprocité entre les médiathèques de la CAPI et les bibliothèques municipales. Depuis le 1er janvier 2017, on leur propose de prendre à Nivolas soit une simple adhésion à la bibliothèque municipale soit une adhésion aux médiathèques CAPI. Cette dernière permettra aussi d'emprunter des ouvrages à Nivolas sans devoir reprendre une adhésion spécifique à Nivolas. Cette nouvelle possibilité a déjà séduit plusieurs lecteurs. Leurs motivations sont de pouvoir accéder à un choix de livres plus important, pouvoir aller à la médiathèque quand les enfants pratiquent une activité à Bourgoin mais aussi conserver la proximité, les conseils et l'accès plus rapide aux nouveautés qu'offrent la bibliothèque municipale.

Après les élèves d'Isabelle Groussol du foyer de l'Envolée de l'Isle d'Abeau, la bibliothèque recevra l'exposition de Pascale Dendleux du 7 mars au 4 avril intitulée «Laissez parler les petits papiers...».

L'exposition «Ce que nous devons à l'Afrique» prendra place du 2 au 20 mai avec une expo-vente au profit des femmes du Burkina-Faso le samedi 13 mai de 10h à 12h organisée par l'association SUNOOGPUKRI.

Le vendredi 16 juin à 18h30, l'atelier d'écriture vous invite à un apéro-lecture.

Nous accueillerons ensuite l'exposition de photographies de Thierry Pellet ayant pour thème «Le Sud» du 17 juin jusqu'à la rentrée scolaire.

Nous vous donnons rendez-vous également courant juin pour une nouvelle édition de notre animation «Cocktails et nouveautés» (date à venir).

En attendant, vous pouvez découvrir une nouvelle sélection de CD et DVD empruntée pour 6 mois à la Médiathèque Départementale de l'Isère.

## Les coups de cœur :

*Bandes dessinées :*

- *L'adoption t1: Quinaya, de Zidrou.* Une bande dessinée pleine de tendresse sur

la relation d'un enfant et de son grand-père avec un sujet difficile : l'adoption. On attend avec impatience le prochain tome prévu pour juin 2017.

- *Le jour où le bus est reparti sans elle, BEKA.* Une invitation à la médiation qui nous intrigue et nous captive immédiatement !

*Romans :*

- *Les Zazous, Gérard De CORTANZE.* En accompagnant 5 jeunes zazous (jeunes gens de 15 à 18 ans) à travers un Paris occupé, Gérard de Cortanze nous dépeint une ville en guerre sous des aspects originaux : la mode, la musique, la littérature, le cinéma, le théâtre et la jeunesse.
- *Aux petits mots les grands remèdes, Michaël URAS.* Une thérapie par le livre, des maux touchants et un bibliothérapeute attachant !
- *Nos âmes la nuit, de Kent Haruf.* Un beau roman sur l'amour. Celui de deux septuagénaires fait de tendresse et de compréhension : beau et simple mais difficilement acceptable pour certains que ce soit par convenances, étroitesse d'esprit ou égoïsme.

Bonnes lectures

## SOIREE BD à la bibliothèque

En janvier, Stéphanie Gally, avait invité à la bibliothèque, Fabrice MATRON de la librairie viennoise, Bulles de Vienne. Après une présentation enthousiasmante de nombreuses BD, la soirée s'est poursuivie avec des échanges riches et vivants. Fabrice a partagé ses coup de cœurs et a présenté

des nouveautés pour jeunes et adultes il a également apporté de nombreuses informations sur l'histoire de ce 9ème Art et sur ses caractéristiques. Parmi l'auditoire, jeunes et moins jeunes ont également échangé leurs expériences. L'un des conseils donnés aux novices pour bien apprécier ces bulles

est de faire une première lecture où l'écrit prédominera et de reprendre ensuite l'album pour s'attacher aux images, aux dessins. Si certains connaissent bien ce genre littéraire d'autres ont découvert qu'il y a avait des BD historiques, policières, romantiques, humoristiques avec parfois « un gag à la page ». Pour ceux qui ce vendredi soir n'ont pas eu le courage d'affronter le froid et la neige pour se rendre à la bibliothèque, voici quelques lectures conseillées :

**Pour les jeunes :** Anuki (une BD sans texte), Game over, Dad (Humour), My hero aca-



demia (manga) ou La guerre des Lulus (BD historique)

**Pour les plus petits :** Les Trop Super,

**Pour les adultes :** Hyver 1789 et Le maître d'armes (des BD historiques), Tebori (BD policière), Undertaker (Western), Au-revoir là-haut (Adaptation du roman) et Un bruit étrange et beau, de Zep (très poétique)....



**Soirée Jeux du Sou des Ecoles - Vendredi 31 mars 18h à la salle des fêtes**

## Deux conteuses ont embrasé la bibliothèque



Saint Valentin en vue, Stéphanie Gallay, la bibliothécaire, avait décidé d'organiser une soirée autour de contes pour adultes, des contes coquins. Catherine Fériol et Clo Vial ont alterné contes et chansons sur le thème de l'amour. Des contes où les grenouilles se transforment en jeunes filles à la peau brune sous les yeux d'une loutre coquine, le dépaysement pouvait commencer dans une nature préservée et

luxuriante. Des contes où les femmes savent prendre les situations en main devant des hommes, il faut le reconnaître un peu balourds. La poésie alternait avec des chants piochés dans le répertoire traditionnel de l'ouest de la France où les choses étaient présentées avec des phrases à double sens, mais sans aucune équivoque.

Deux conteuses/chanteuses qui se complètent remarqua-



blement bien, dans un spectacle très enlevé qui faisait dire aux spectateurs qu'ils auraient volontiers prolongé un peu ce moment enchanteur.

## Marché de Noël à la bibliothèque...

Le marché de Noël de Strasbourg s'invite à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle à travers les photos de Jean-Luc Jacobs. Ce marché de Noël existe depuis 1570 et est ainsi le plus ancien marché de Noël de France. Les photos de Jean-Luc ont été prises entre 2012 et 2015. Ces photos sont prises sans pied et en lumière naturelle. Jean-Luc nous présente des photos avec des focus.



## L'atelier de peinture d'Envol Isère Autisme expose à la Bibliothèque



Décidément Isabelle Groussol nous découvre chaque jour un peu plus de ses qualités de cœur. On la connaît en tant qu'artiste dont la réputation a largement dépassé le nord-Isère, on la connaît en tant que bénévole dans nombre d'associations et aujourd'hui, elle présente à la Bibliothèque, le travail qu'elle mène régulièrement avec de jeunes autistes dans le cadre du foyer l'Envolée à l'Isle d'Abeau. On peut voir, aux heures d'ouverture de la bibliothèque les œuvres de David, Vincent et Fabien

qui nous transportent dans un monde où la couleur est reine. « Si pour certains aucune communication verbale n'est possible, ce n'est pas pour autant que nous ne communiquons pas, intensément » précise Isabelle. Et franchement cela se sent dans les peintures présentées. « Mais je ne me contente pas de laisser faire, je leur apporte des connaissances sur la couleur, sur la composition et ça marche. » Des vraies séances d'art thérapie dont les résultats sont surprenants.

## Des calembours, des quiproquos et des Fous rires....



De retour, dans le cadre des soirées de Nivolas, la Troupe de Chatonnay a conquis le public de la salle des fêtes de Nivolas samedi soir, avec son spectacle «Le langage des sentiments». Quatre pièces s'enchaînent sur un rythme très soutenu. Les jeux de mots se succèdent et déclenchent rires et fous rires dans la salle. Dans «Mots d'est» la première pièce, Christian Ejarque s'est imposé l'exercice d'écrire l'his-

toire avec pas moins de 186 noms de ville de la moitié Est de la France, dans le style appelé le «langage des oiseaux». Pour la suite du programme, trois autres pièces, ce sont calembours et quiproquos qui emportent l'adhésion des spectateurs. Comme à l'habitude, la soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié où comédiens et public ont pu échanger, la performance de plusieurs acteurs a été saluée.

**Après-midi dansant de la Country**

**Dimanche 2 avril à la Salle des Fêtes**

# Association pour la protection de l'église de Vermelle



L'assemblée générale s'est tenue le samedi 18 février 2017 à la salle Georges Savary à Nivolas-Vermelle en présence de : Mme Joëlle Huillier, Députée de l'Isère- qui complimente vivement l'Association pour l'excellence de la programmation 2017, de Mme Graziella Bertola Boudinaud - représentant le Maire Michel Rival, retenu par d'autres manifestations qui est excusé- «qui se félicite de l'activité culturelle intense de l'Association» et de M. Didier Gautier-Président du Comité départemental du Dauphiné F.S.C.F. qui confirme son soutien à l'Association de l'Eglise de Vermelle pour la saison culturelle 2017.

Etaient aussi présents M. Gilles Laverne- artiste-peintre, M. Kenji Kamiya-photographe international et M. Jean Viret- du groupe «Les Bayard», qui participeront

aux Saisons Culturelles de Vermelle 2017 et qui ont levé le voile sur leur propre exposition et concert.

Suzanne Badin, Présidente, fait découvrir la nouvelle plaquette des saisons 2017 plus attrayante que jamais.



## Les saisons Culturelles de Vermelle 2017

- Exposition du samedi 29 avril au dimanche 28 mai - **Gilles Laverne** - artiste peintre
- Dimanche 21 mai à 17h - «**Les Bayard en concert**»
- Exposition du samedi 10 juin au dimanche 25 juin - **Gilbert Bouchard et ses BD** - Conférence sur Lafayette dimanche 25 juin à 17h
- Mardi 15 août - **Fête de l'Assomption à Vermelle** - Célébration à 10h30 suivie de la traditionnelle procession
- Samedi 16 et dimanche 17 septembre - **Journées Européennes du patrimoine**
- Exposition de peinture **Jean-Paul Gautier** - samedi 9 au dimanche 24 septembre
- Dimanche 17 septembre à 17h - **Michel Le Royer** récitera les **poèmes de Charles André** «Chemins de Croix» accompagné au piano par **Brigitte Gonin Chanut**
- Exposition de photos **Kenji Kamiya** - samedi 7 au dimanche 22 octobre

## Jean Sébastien Bach comme en son temps

Ils sont un groupe de jeunes interprètes venus des quatre coins de France, amoureux fous de musique classique interprétée sur des instruments anciens et ils ont su faire partager leur passion au public qui remplissait l'église de Nivolas, ce premier dimanche de janvier.

Profitant de la présence du baryton Ben Kazez, originaire lui, de San Francisco, ils avaient choisi d'inscrire au programme de cet après-midi, des cantates composées par J.S. Bach pour l'église de Leipzig. Une première partie plutôt sombre aux interrogations servies par la

voix chaude du jeune baryton, suivie d'une seconde partie où le chant dialogue tantôt avec le violon, tantôt avec la viole de gambe, tantôt avec la flûte.

Entre les deux, le très chantant 5ème concerto brandebourgeois, permettait au public de rentrer dans la musique avec joie et une moindre tension. Dans le second mouvement, affettuoso, Anne-Louise Charrier faisait chanter son traverso alors qu'un instant auparavant, sa fougue donnait le tempo à l'ensemble de la formation. Le clavecin de Laure-Carlyne Crouzet soutient en permanence la cadence et se détache



à la fin du premier mouvement dans un solo brillant.

Un beau concert que le public ne souhaitait pas voir finir. Contact de la formation à associationpalimpsestos@gmail.com



Vente de brioches du Sou des écoles

Samedi 8 avril à la salle Georges Savary

Tournoi des jeunes du BCNV

Samedi 29 avril

# La chaleur d'un concert en réponse au froid hivernal !

Samedi soir, pour la 2<sup>ème</sup> année, dans le cadre des soirées de Nivolas, les cuivres et percussions de l'Harmonie de Bourgoin-Jallieu résonnaient dans l'église de Nivolas-Vermelle sous la direction dynamique de son chef Mickaël Paoli. Près de 50 musiciens ont partagé leur passion musicale avec un public enthousiaste qui avait affronté le frima hivernal. Au programme, des pièces issues d'un large répertoire. Après un démarrage puissant avec la



musique de la série «Games of Thrones», l'Harmonie poursuivait avec des pièces classiques comme «l'Alléretto» issu de la 7<sup>ème</sup> symphonie de Beethoven ou «Danzon 2» d'Arturo Marquez. Le concert s'est terminé par un medley de Stromae avant la reprise d'un morceau puissant «African Symphonie» de Van McCoy. Une belle soirée marquée par la bonne humeur et la générosité des musiciens et de leur chef. Le public est reparti emportant un peu de la chaleur de ce concert

## Plein succès de la 39<sup>ème</sup> exposition de peinture



A signaler également la présence de l'invitée d'honneur Dominique Vin-Vauthier, une aquarelliste au talent reconnu dans tout le nord-Isère et bien au-delà, qui a su occuper tout l'espace de la scène, comme un salon dans le salon.

Lors du vernissage, en présence de Michel Rival, le Maire, de nombreux maires des communes voisines, d'Annick Arnold, représentant Jean Papadopulo le Président de la CAPI, de la Députée Joëlle Huillier, Christiane Frandon et Christian Belzung remettaient les récompenses du salon : le prix d'excellence à Robert Chalayer, le prix de la municipalité à Aimé Lapierre, le prix Georges Savary de l'ALEP à Jean-Jacques Chambaudie, le prix coup de cœur à Mireille Ritt, la première mention à Pascale Blanchon, la deuxième mention à Liliane Jardinot, la troisième mention à Marc Chavanne et la mention spéciale à Jean Brunet pour sa série sur la Résistance.

Le prix du public a été attribué à Irène Burriand, le second prix du Public à Christian Belzung et le prix du jeune public à Andrée Bonnaire.





casque en cuivre, sabre pour les officiers, coûte environ 27frs 50 par pompier.

Un règlement interne est mis en place le 1<sup>er</sup> Novembre 1889 après validation par la préfecture, il permet de connaître la liste des pompiers de l'époque et le fonctionnement de la compagnie

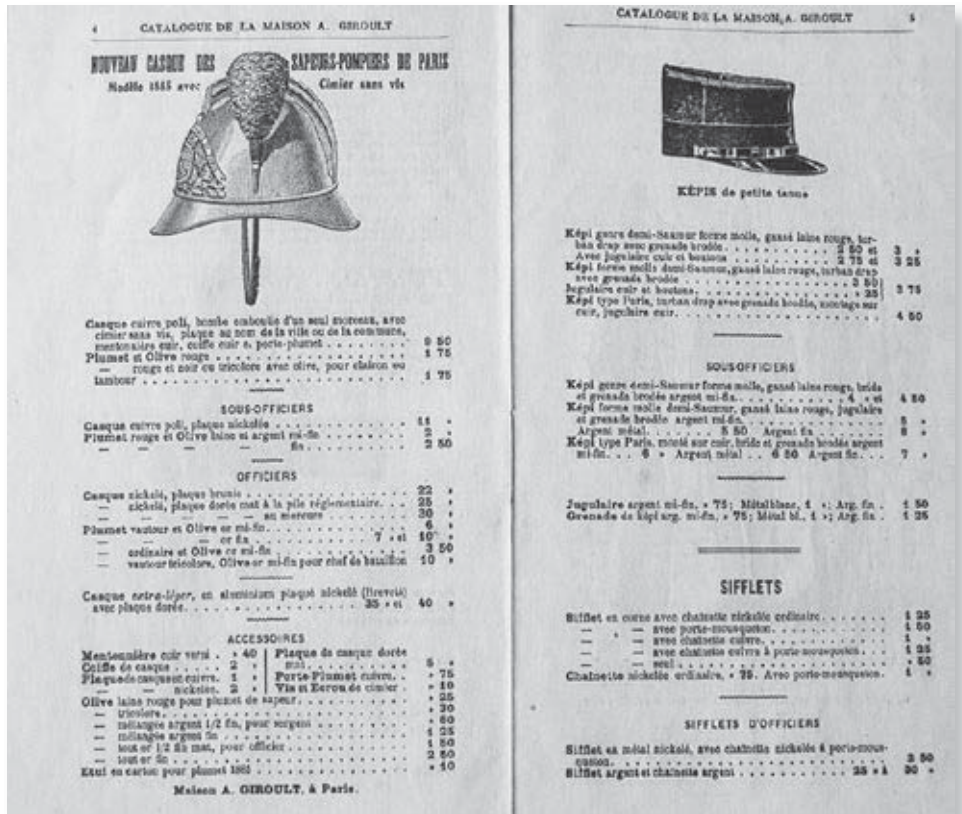
- Une manœuvre est prévue le deuxième dimanche de chaque mois, et des amendes appliquées aux absents, les sommes perçues sont versées dans une caisse commune à disposition du conseil d'administration ; Cette caisse permet la prise en charge des frais consécutifs à des blessures ou maladie (une mutuelle avant l'heure !) pour les membres de la compagnie.
- Les membres sont exclus en cas de condamnation ou de manquements répétés au règlement, ils doivent alors verser 15.75frs à la commune pour la tenue et 10frs à la compagnie.
- En cas d'incendie l'alerte se fait par sonnerie de clairon et tocsin.
- Lors d'une intervention hors de la commune le maire ou son adjoint doit être informé et donner son accord.
- Les pompiers qui interviennent sont indemnisés 0.50frs.

La compagnie se dote en Mars 1890 d'un drapeau commandé à la maison Giroult à Paris pour la somme de 44.75frs

En 1896 la commune verse une somme de 147.00frs, l'état 87.00frs pour l'entretien de la pompe et du matériel, vient s'ajouter 182.00frs remis par 65 membres donataires qui se sont engagés à soutenir financièrement les pompiers pour une période de cinq ans.

Les interventions, uniquement pour les incendies ne donnant pas lieu à l'établissement d'un rapport, il est difficile d'en estimer le nombre bien que l'on trouve quelques traces dans les différents documents de l'époque

- Mars 1893 incendie à la Combe



Arrêté de la création - 1883

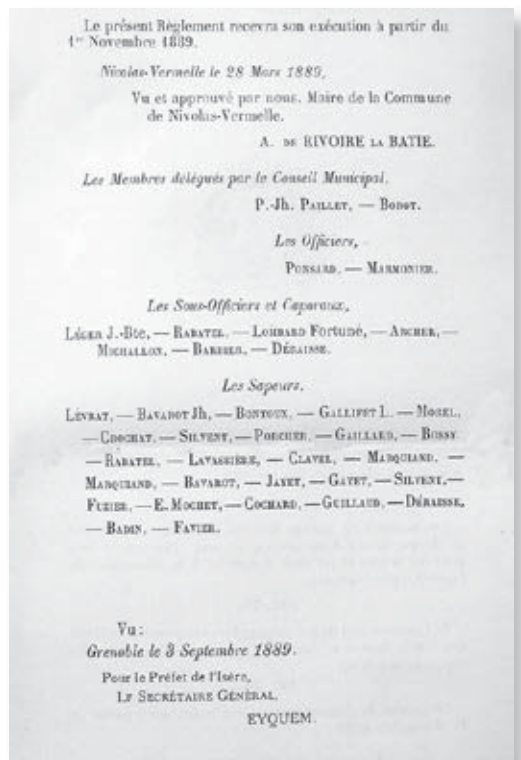
- Juin 1893 incendie chez M. Morel Joseph (lors de l'intervention, un clairon servant à transmettre les ordres sera abîmé et réparé en 1894 pour la somme de 12.00frs)
- Septembre 1895 visite et manœuvre avec les pompiers de Bourgoin
- Janvier 1896 incendie fabrique De Bouton à la Combe
- Juillet 1896 incendie chez M. Silvent à Quinsonnas
- Mars 1899 incendie chez M. Durand
- Juillet 1900 incendie chez Porcher
- Juillet 1901 incendie chez Cutivel à la Combe

Le 10 Novembre 1903 un nouveau décret d'organisation abrogeant le décret de 1879 est mis en place.

L'engagement des communes ayant une compagnie de pompiers passe de cinq à quinze ans.

Les officiers sont nommés (après proposition du préfet) par le président de la république

L'engagement des pompiers est de cinq ans renouvelable par demande écrite avec un âge minimum de 18 ans et autorisation des parents (la majorité étant alors de 21 ans)



Effectifs 1889

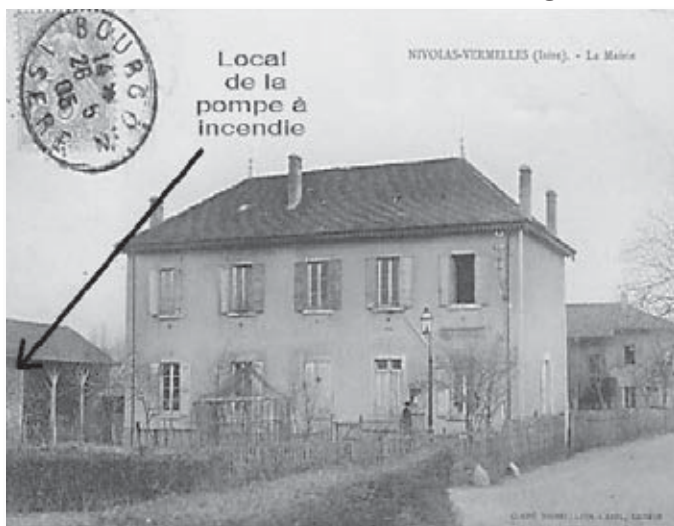
L'organisation de la compagnie et le nombre d'officiers, sous-officiers, sapeurs, etc... est défini de façon très précise par les articles 16 et 17 de ce décret

Un règlement sera rédigé en fonction de ces nouvelles dispositions et prendra effet **8 Mars 1913**

A suivre

P. Goyet

Sources : archives pompiers de Nivolas - archives municipales de Nivolas



Local de la pompe à incendie en 1888

## Aventurez-vous chez vous !

Saison patrimoine du pôle métropolitain  
A Nivolas-Vermelle

**Samedi 22 avril à 17h, sur la place du village.**

**L'école du village, de l'élève au citoyen !**

La Cie de l'Antisèche de Domarin vous propose de venir participer à la conférence «L'école du village, de l'élève au citoyen !» pour en savoir plus sur l'histoire de l'école de Nivolas et sur l'histoire de l'école en France. Vous serez reçus par une conférencière experte en écolo-logie (science de l'école) et une institutrice de Nivolas des années 1930, décongelée, et d'autres surprises... La conférence sera suivie d'une visite de l'exposition «Histoire de la place du village» présentée en mairie dans l'ancienne salle des fêtes.

Spectacle tout public - Durée : 60mn env

Entrée libre et gratuite sans réservation.



**Dimanche 23 avril à 17h, sur la place du village.**

**Visite guidée de l'exposition «Histoire de la place du village» présentée en mairie dans l'ancienne salle des fêtes.**

L'exposition réalisée à partir de cartes postales anciennes du village, portera sur l'histoire des bâtiments présents sur la place, église, mairie-école, salle des fêtes, ancien couvent, monument aux morts. La place du village a été aménagée sur la fin du XIXe siècle et le début du XXe autour de l'école, puis l'église, puis la mairie et enfin la salle des fêtes.



***Gala de fin d'année  
du Judo club***

**Vendredi 30 juin au gymnase**

## La poésie doit être faite par tous, non par un, disait Lautréamont



L'atelier d'écriture de la bibliothèque de Nivolas-Vermelle a fait de cette phrase sa devise. L'Atelier d'écriture est un moment de partage, d'échange, de compagnonnage. Chacun est invité à écrire, à dévoiler le dessous des cartes, à partir à travers les mots à la recherche de soi et des autres.

Les membres de l'atelier vous invitent à partager le plaisir et l'aventure de l'écriture le **Vendredi 16 juin à 18h30** à la bibliothèque **pour un apéro lecture.**

## La créativité s'invite à la bibliothèque...



Pascale Dendleux, habituée des cimaises de la bibliothèque, présente ses dernières recherches. Le papier est le médium des œuvres présentées. Si certains tableaux proposent une lecture explicite à travers un thème, d'autres laissent le visiteur trouver sa propre interprétation. A travers les œuvres présentées à l'espace Carnot de Bourgoin, à l'exposition de peinture de Nivolas-Vermelle et maintenant à la bibliothèque de Nivolas, on constate un travail artistique guidé par une recherche permanente et l'expérimentation de nouveaux médiums que ce soit l'encre ou le papier. Graziella Bertola-Boudinaud

adjointe en charge de l'action culturelle à Nivolas-Vermelle remerciait Pascale Dendleux de venir une fois de plus enrichir la proposition culturelle de la commune quant à Joëlle Huillier, députée de l'Isère, elle remarquait que chaque fois qu'elle venait à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle c'était une réelle découverte. Une exposition riche en émotion ! L'exposition est visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque : mardi et jeudi de 16h00 à 18h00, mercredi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00. Le samedi après-midi, Pascale Dendleux assurera une permanence.



### Tennis Club : bilan des championnats de première partie de saison



#### Championnats mixtes de septembre

- Challenge de l'Isère : L'équipe, composée de 2 hommes, 1 femme et 1 ado à classement réduit, a terminé en milieu de tableau de sa poule. Ce championnat permet de lancer les adhérents dans la compétition.
- Mixte + 35ans : 2 équipes étaient engagées. Chaque équipe est composée de 2 hommes et 2 femmes et la rencontre se joue en 4 simples et un double mixte. A l'issue des matchs de poule, l'équipe 1 a poursuivi l'aventure jusqu'en quart de fi-

nale. Elle s'est inclinée au double mixte décisif.

#### Championnats d'automne

- Ce sont des championnats pour les joueurs de + 35ans hommes et femmes.
- A l'issue des matchs de poule, l'équipe féminine est allée jusqu'en finale où elle s'est inclinée contre l'équipe de Ruy, un certain 11 décembre et dans le froid nivolaïen. Cette belle performance lui permet de changer de division l'année prochaine et d'avoir les honneurs du comité de tennis de l'Isère.

#### Les projets :

- Les championnats de printemps débutent le 11 mars pour l'équipe filles et le 12 mars pour les 2 équipes garçons, pour 5 semaines.
- Le tournoi interne débute le 15 avril avec des matchs les mardis et jeudis soir à partir de 18h.
- La fête nationale du tennis, en marge de ROLAND GARROS et la fête des écoles de tennis du club se déroulera le 10 juin après midi avec des animations ouvertes à tous.



### Le CAPI Raid 2017

Événement sportif et familial incontournable du territoire, le CAPI Raid se déroulera les 3 et 4 juin 2017, à Four et Vaulx-Milieu. Le CAPI Raid, c'est : du sport, du plaisir, de la découverte, de la convivialité ! Au programme : VTT, bike and run, orientation, tir à l'arc, roller, canoë kayak, biathlon laser... Et plein d'autres épreuves multisports ludiques, insolites et étonnantes.

A chacun son Raid !

Organisé par la Direction des Sports de la CAPI en collaboration avec les différentes associations sportives locales, le CAPI Raid est une manifestation ouverte à tous. Pour les férus de compétition et sportifs chevronnés, pour les familles ou amis qui veulent pratiquer des activités de pleine nature en s'amusant : quel que soit votre objectif, vous trouverez la formule adaptée à vos attentes.

Le CAPI RAID se déroulera en 2 mi-temps :

#### Samedi 3 juin 2017

- Le Raid Family : un mini raid par équipe de 2, composée d'un adulte et d'un enfant entre 8 et 12 ans.

- Le Raid Ados : un mini raid par équipe de 2, pour les jeunes de 13 à 17 ans
- Le CAPI Trail : une course pédestre d'environ 12 km.
- 1ère journée du Raid Sportif: trail, bike and run, course d'orientation, VTT, kayak, tir à l'arc et activité de corde (30 à 35km environ)

#### Dimanche 4 juin 2017

- Le Raid Loisir de 30 km, par équipe de 2 pour les sportifs de tous niveaux, est un parcours multisports (la majorité de la distance est effectuée en VTT qui permet de rallier les différents ateliers) sur un circuit balisé. Vous courez 1 à 2 fois par semaine régulièrement ou aimez faire du vélo ? Alors inscrivez-vous !
- Le Raid sportif: Départ le matin en style poursuite suivant le retard accumulé la veille lors de la 1ère journée (environ 30km). Vous êtes mordus ou sportifs confirmés, ce raid est fait pour vous !
- Nouveauté : Canicross : un chien avec un coureur sur un circuit d'environ 6km



Le top départ des inscriptions est lancé dès janvier 2017. Cap de relever de nouveau le défi ?

#### Renseignement et inscription :

Service des Sports - Communauté d'agglomération Porte de l'Isère  
17, avenue du Bourg - BP 90592  
38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX  
04 74 27 28 00 - 06 29 69 27 74  
raid@capi38.fr - www.capi-agglo.fr

# Club sportif de Nivolas

## Les jeunes s'initient au coaching

Les 15 et 18 février dernier, les joueurs des catégories U15 et U17 du Club Sportif Nivolésien ont eu la possibilité de suivre une initiation à la fonction d'entraîneur proposé par les formateurs internes du club. Les objectifs de cette formation sont multiples. Dans un premier temps, le but a été de faire connaître l'entraînement aux jeunes, de développer une autre vision du foot par rapport à celle qu'ils peuvent avoir actuellement. « Passer de l'autre côté de la barrière » comme peut l'exprimer Adrien Commandeur.

C'est aussi l'occasion d'élargir leurs compétences footballistiques. Cette initiation s'est déroulée en deux étapes.

Le 1er jour, les jeunes stagiaires ont suivi une formation théorique en salle pour apprendre les bases pour diriger une séance d'entraînement. Les formateurs leur ont aussi prodigué de précieux conseils pour mener à bien cette nouvelle responsabilité.

Pour le 2ème et dernier jour de formation, les futurs entraîneurs ont pu mettre en application les notions théoriques vues en salle. Avant de se lancer, les formateurs du club ont fait une présentation rapide d'une



séance type d'entraînement. Puis place à la pratique avec l'animation d'exercices, le tout commenté par les formateurs.

À court terme, les stagiaires vont aider pour l'encadrement des enfants de l'école de foot (catégories U7-U9) les mercredis de la deuxième partie de saison. Ces séances seront aussi l'occasion de perfectionner les notions apprises lors du stage.

À plus long terme, le but est de faire passer des formations par le biais des institutions officielles aux plus motivés pour qu'ils puissent devenir éducateurs au sein du CSN.

Le club se félicite de la forte implication des jeunes du club et espère avoir créé des vocations.



## Stage de Foot avec le CSN

Sous l'impulsion de Dylan Rahis, un stage de foot a été organisé pendant les congés de février. Un programme alléchant était mis sur pied, avec de nombreuses activités soit sur le stade des Mûriers, soit à l'extérieur.



Un temps un peu inégal est venu perturber le déroulement du programme. Heureusement, le gymnase municipal avait été réservé ce qui a permis de faire un bon tournoi de futsal.

La vingtaine d'enfants inscrits a bénéficié de l'encadrement d'Arnaud Gallien, Maxime Llopis, Bertrand Deteuf et Adrien Commandeur. Une équipe qui sait associer la pédagogie à la technique.



## Le CSN invite la municipalité

Le CSN, candidat pour obtenir la labellisation par la fédération de foot avait invité la municipalité pour lui présenter son projet de club. Muriel Vicente, Gilles Gentaz, Graziella Bertola-Boudinaud accompagnaient le Maire Michel Rival. En présence des dirigeants Franck..., Marie-Pierre Ecuier, Paul Bonnaire, le président Didier Bel expliquait que ce projet de club était né lors de la saison 2014-2015 afin de répondre aux difficultés liées au développement du club et pour répondre à la question : quel avenir pour le club ? A travers des documents d'une grande qualité, Dylan Rahis et Adrien Commandeur présentaient les réponses apportées. Un organigramme illustrait la structuration de l'encadrement.

L'obtention du label de la FFF est soumise au développement de 4 axes : Educatif, Associatif, Sportif, Encadrement et Formation. Le CSN reprend à son compte 3 valeurs du

programme éducatif fédéral : la Formation, la Convivialité, le Respect. Une charte de vie a été élaborée. Tous ces volets sont des compléments indispensables aux objectifs sportifs que se sont donnés les dirigeants du club.

Ce projet comprend un volet santé, une diététicienne de la fédération interviendra auprès des jeunes. Le volet Engagement Citoyen est assuré par la représentation des jeunes au sein du CA à travers des délégués d'équipe. Pour le volet environnement, un concours de collecte de bouchons a été organisé en lien avec une action de solidarité. Des stages ont permis de travailler sur le fair-play et l'arbitrage. Pour l'avenir, le CSN souhaite pérenniser plusieurs actions dont la mise en place des



délégués, le développement de la culture foot et en développer de nouvelles. Elles sont : développer des rencontres avec le handisport, mettre en place une section sportive de foot féminin en lien avec un lycée et poursuivre la formation de jeunes éducateurs au sein du club afin de les fidéliser. Les élus présents ont été impressionnés par le sérieux et l'ambition éducative de ce projet. Muriel Vicente et Graziella Bertola-Boudinaud sont intervenues pour souligner tout l'intérêt de ce projet de club pour le développement du PEdT (Projet Educatif de Territoire) de la commune.

## Huître et saumon du CSN



## Belle soirée du basket



Les basketteuses avaient troqué leurs baskets contre des talons hauts pour une très agréable soirée du club, avec les joueuses, les entraîneurs et les familles. Les membres de l'équipe pré-nationale étaient disponibles ainsi que ceux et celles de l'équipe loisirs pour une soirée parfaite entre amis. Les commentaires allaient bon train à propos des derniers matchs autour d'un verre avant de passer à table et poursuivre une vraie soirée d'amitié.

## Des vœux au club de pétanque

Si seuls deux courageux avaient sorti les petites boules pour se défier sur les terrains gelés, une bonne partie des membres du club loisir de pétanque se retrouvait en fin d'après-midi pour tirer les rois. André Rossi, le président présentait ses vœux de bonne santé à tous, y compris aux conjoints qui avaient rejoint les actifs pour la circonstance. Gilles Gentaz, Adjoint au Maire était venu apporter le soutien de la Municipalité avant que le Maire vienne passer un moment avec tous, les invitant à poursuivre les rencontres de pétanque le mardi et à rejoindre ceux qui viennent taper le carton le vendredi après-midi.



Solution  
des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	E	P	U	T	A	T	I	O	N
2	E	T	A	L	A	G	I	S	T	E
3	V	A	S	E	L	I	N	E	R	
4	O	U		M	E	L	E	R	A	S
5	L		F	A		E	T	A	N	G
6	U	N	E		D		T	N	T	
7	T	O	R	T	U	R	E		E	N
8	I	M	M	U	N	I	S	E		E
9	O	S	E		E	T		S	D	F
10	N		R	O	S	E	T	T	E	S

# Espoir Gymnique de Nivolas Vermelle

## Encore de bons résultats !

Comme ils en ont pris l'habitude depuis quelques saisons déjà, les gymnastes de l'Espoir gymnique de Nivolas-Vermelle ont débuté l'année en engrangeant titres, podiums et bons résultats dans différentes compétitions officielles, aussi bien par équipe qu'en individuel. C'est ainsi que lors du concours départemental Ufolep, qui s'est déroulé à Saint-Maurice-l'Exil, l'Espoir gymnique, qui présentait cinq ensembles dans différentes catégories, est rentré à la maison avec trois podiums par équipe

et de très bonnes places sur le podium en individuel.

«Nous terminons deuxièmes avec les filles de niveau 6 (11-15 ans), deuxièmes également avec les filles de niveau 5 et nous remportons le titre de champions départementaux avec les garçons de niveau 3». C'est une belle performance, car les garçons sont montés de niveau depuis trois ans, et à chaque fois, nous avons remporté un titre, détaille l'entraîneur, Lionel Gallien. À ces belles performances, il faut ajouter la cinquième place des féminines de niveau 5 (11 ans

et plus) et la quatrième place des garçons de niveau 5 (7-14 ans). Les gymnastes de l'Espoir gymnique ont poursuivi les bons résultats à L'Isle-d'Abeau. Samedi, c'est l'équipe niveau 7 (7-12 ans) qui a montré la marche à suivre en terminant championne départementale, avec le titre en individuel pour Maina Cecillon. Le dimanche l'équipe niveau 8 (7-12 ans) s'est classée troisième et l'équipe niveau 8 (7-10 ans) est devenue championne départementale. Cerise sur le gâteau, Léonie Blanc terminait seconde et Pauline Semanas troisième en individuel.



## Salle archi-comble pour le loto de Noël

L'Espoir Gymnique de Nivolas-Vermelle organise des séances de gym pour plus d'une centaine d'enfants, pas étonnant alors, que lors de leur loto, une part soit laissée aux enfants. Si les premières parties étaient prévues comme n'importe quel loto, après le premier entracte le père Noël arrivait et présidait à la partie enfants. Des cartons spécifiques étaient distribués à tous les enfants de 3 à 6 ans, où les chiffres avaient été

remplacés par des dessins et dès qu'un carton était rempli, l'enfant se voyait remettre un cadeau par le père-Noël. Il va sans dire que tous les enfants repartirent avec cadeaux et papillotes. Pendant ce temps, la buvette, les crêpes, les gâteaux étaient dévalisés car les membres de l'équipe d'Eric Clavel avaient dû rajouter des tables et des chaises au dernier moment afin d'accueillir tous les joueurs.



## Gala de l'Espoir Gymnique de Nivolas-Vermelle - Samedi 17 juin au gymnase

## L'amicale des golfeurs s'étoffe

Partie de quelques mordus du golf en 2002, dont Philippe Genin et Aimé Hostache, l'amicale a poursuivi une progression régulière qui l'a amenée à dépasser les 45 adhérents en 2016. Marc Chavanne qui a désormais repris le flambeau peut être satisfait de cette belle progression, d'autant que le bilan financier présenté à l'assemblée générale est à l'avenant. Il peut être fier également d'un groupe qui n'attend pas tout de la collectivité, mais qui sait mettre la main à la pâte, pour lutter contre l'ambrosie,

par exemple, ou pour aménager le practice et qui de plus, répond présent pour participer à des animations, comme l'initiation aux enfants du Centre Aéré ou de la population lors de la fête «Tous au Golf» ou pour des actions humanitaires comme le Téléthon.

On aura compris qu'une excellente ambiance règne au sein de l'équipe comme



en témoignent les sorties au golf de Faramans ou les entraînements « saucisses » qui permettent d'associer les conjoints. L'assemblée a d'ailleurs décidé de poursuivre en 2017, ces initiatives tout en envisageant d'autres aménagements.

## Tous au Golf !

Cette année 2017 a démarré avec un temps peu propice pour les golfeurs, même pour les acharnés de l'entraînement.

Toutefois dès que le temps le permettait nous nous sommes retrouvés quelques uns à dérouiller notre swing.

L'assemblée générale de fin Janvier a connu un beau succès. Elle a permis d'émettre de nouvelles idées et d'envisager l'avenir.

De nouveaux membres ont rejoint notre amicale ; nous sommes désormais 45.

Chacun ayant des horaires d'entraînement particuliers, ce nombre de membres est encore acceptable.

Quelques autres travaux nous ont également occupés :

- le nettoyage du parking car en effet beaucoup d'irrespectueux jettent leurs déchets en pleine nature.



- Le rangement du Practice.

Désormais la saison recommence et les premières compétitions sont programmées dès le mois de mars.

Notre journée de découverte, TOUS AU GOLF, aura lieu le samedi 15 avril.

Nous invitons tout le monde, du plus jeune au plus âgé.

Nous vous donnerons quelques conseils de bases pour découvrir ce merveilleux sport que vous pourrez pratiquer toute votre vie.

## Nivolas cyclo

### Offrez du vélo à votre santé !

Vous (re) mettre en selle : C'est la BONNE décision !

#### Cela :

- Limite les effets du vieillissement
- Lutte contre le surpoids
- Aide à réguler de nombreuses maladies chroniques
- Agit favorablement sur le psychisme
- Multiplie les opportunités de rencontres

#### Donc :

Vous qui aimeriez faire du vélo de route mais qui n'osez pas, venez nous rejoindre. Que vous soyez femmes, hommes, débutants ou pratiquants nous serons heureux de vous accueillir et de vous conseiller si besoin.

Nivolas- Cyclo est assuré pour vous recevoir durant quelques sorties pour essai sans engagement de votre part.

Pour tous renseignements et prise de contact appeler ou envoi SMS à :

Michel PLAGNAT : 06 64 81 11 72  
Renée REYNAUD : 06 52 59 02 62

Mail : nivolas.cyclo@gmail.com -  
<http://nivolas.cyclo.over-blog.com/>

Video sante sur : <http://youtu.be/B7njrebVB4Q>

Fiches conseils sante : <http://www.ffct.org/kitcommunication/index.php?id=sante-velo>

[http://youtu.be/\\_MEESHs\\_A](http://youtu.be/_MEESHs_A)

## Une nouvelle présidente pour Hatha Yoga Energie



Depuis la disparition de Josiane Laurencin, qui fut présidente durant de nombreuses années, l'association était orpheline. C'est finalement Marie-Ange Laurencin membre active et belle-fille de Josiane qui s'est proposée pour reprendre le flambeau. Une proposition qui a été acceptée à l'unanimité par le conseil d'administration : «Josiane aimait beaucoup le yoga et l'association, je me suis proposée pour prendre la relève en hommage pour elle» précise Marie-Ange Laurencin. L'occasion également pour la nouvelle présidente de faire passer un message aux adhérentes (et adhérents) concernant le fonctionnement de l'association : «J'espère pouvoir tenir mon rôle aussi bien qu'a su le faire Josiane et je compte aussi sur vous pour vous investir davantage dans l'organisation de nos petites manifestations». Marie-Ange Laurencin évoquait notamment la randonnée d'environ

2 heures suivie du repas en famille qui se déroule généralement début mars, le repas au restaurant en fin d'année scolaire avec les conjoints, l'organisation du pique-nique lors du dernier cours en plein air, la vente de chocolats une à deux fois par an et aussi ne pas hésiter à apporter des idées pour faire vivre l'association le mieux possible afin de faire rentrer quelques deniers dans l'escarcelle qui permettent de tenir à un prix correct les cotisations. La présidente abordait ensuite un sujet lié au règlement intérieur : «En raison de plusieurs retards et pour le respect de notre professeure Armelle Paccalin et des adhérents nous sommes amenés à fermer la porte de la salle à clef au début de chaque séance, car cela perturbe trop le cours. Merci donc à chacune et chacun de respecter les horaires des cours sachant que vous avez la possibilité de choisir soit 18 h 15 soit 19 h 30.»

Gala de danse  
de fin d'année  
d'Agny Rock and Jazz

Samedi 3 juin

Opéro lecture  
avec l'atelier d'écriture  
Vendredi 16 juin à 18h30  
à la bibliothèque

## Le Sou des écoles du Village

En ce début d'année 2017, l'équipe du Sou des écoles de Nivolas Vermelle a organisé le dimanche 29 janvier son vide grenier pour la 6ième édition au gymnase municipal.

De bonnes affaires ont été faites pour le bonheur de tous dans une ambiance amicale et conviviale. Même s'il faut le reconnaître, la fréquentation en exposants et visiteurs était moins importante que les années précédentes.

Le défilé du Carnaval dans les rues animait le village, le vendredi 17 février 2017, le Sou des écoles a entraîné enfants et parents dans une nouvelle version de cette manifestation un Bal Masqué, au chaud et à l'abri dans la salle des fêtes, tous ont pu danser et se restaurer en toute tranquillité.

### Prochainement :

**Soirée Jeux :** Fort du succès enregistré l'année dernière et en remplacement de la Randonnée des Saveurs annulée cette année, le Sou des écoles organise une nouvelle session de soirée jeux. Le vendredi 31 mars, venez nombreux jouer dans la salle des

fêtes avec encore plus d'activités, en particulier pour les plus petits.

**Vente de brioches :** Samedi 08 avril, le Sou des écoles organisera une vente de brioches sur le marché et dans le village.

*L'association loi 1901 à but non lucratif du Sou des Ecoles a pour vocation de financer les projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, Achats de matériel...) des enseignants des écoles primaires et maternelles de Nivolas Vermelle.*

### A vos calendriers :

- **Samedi 24 juin 2017 - La Kermesse** au Stade municipal - Structures gonflables pour les petits et les grands, jeux, animations et repas champêtre.
- **Vendredi 22 septembre 2017 - Assemblée générale** au Foyer municipal.
- **Vendredi 10 novembre 2017 - Soirée Jeux** au Foyer



• **Samedi 24 novembre 2017 - Soirée Loto** au Gymnase municipal.

• **Vendredi 15 décembre 2015 - Arbre de Noël** à la Salle des fêtes.

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter en direct ou par mail : [lesoude-secolesnivolas38@gmail.com](mailto:lesoude-secolesnivolas38@gmail.com).

Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite d'aborder avec allégresse la plus jolie des saisons.

Retrouvez nous sur Facebook à l'adresse : **Sou des écoles Nivolas Vermelle**

## Les maternelles ont tenu la scène

Noël c'est vraiment la fête des tout petits, c'est pourquoi, cette année encore, ce sont les maternelles avec l'aide des maîtresses et des atsem qui ont assuré l'animation et le spectacle de l'arbre de Noël. Dès le début de la soirée, les parents étaient

invités à se rendre à un marché de Noël proposant des petites constructions et des gourmandises préparées par les enfants. Une initiative très appréciée des parents qui ont découvert tout ce dont étaient capables leurs enfants. Mais leur étonnement



se poursuivait sur scène, où tous les enfants de l'école ont présenté un programme très varié de chants de Noël, jusqu'à ce « Vive le vent » repris par toute la salle. Une belle ambiance pour accueillir, comme il se doit le père Noël, dont certains s'approchaient toutefois avec un peu d'appréhension.

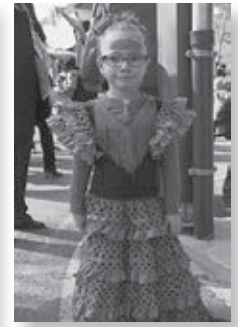
**Kermesse de l'école du village**  
Samedi 24 juin au stade

**Concours de belote de l'EGNV**  
Dimanche 2 avril au foyer



## Carnaval à l'école maternelle

Une matinée complète avait été banalisée par les enseignantes sur le thème du carnaval. Après un début de matinée consacré à des productions dans les ateliers, notamment de masques et de déguisements divers, les enfants étaient invités à profiter du soleil printanier dans la cour. La dégustation des gâteaux ou quiches préparés par les mamans étaient les bienvenus puisqu'il n'en resta pas une miette, avant de continuer les jeux car chacun avait envie de faire admirer son déguisement.



## Le sou des écoles de Boussieu

L'année 2017 du Sou des écoles de Boussieu a débuté de belle manière avec l'organisation de son loto annuel, dimanche 12 février, à la salle des fêtes de Nivolais-Vermelle qui a fait salle comble dans une ambiance festive!

L'équipe du Sou des écoles est attachée à proposer un accueil sympathique et une ambiance conviviale lors des différentes manifestations qu'elle organise tout au long de l'année : vente de diots (dernier samedi de novembre), loto (février), soirée contes, ventes de fleurs, kermesse (samedi 24 juin), vente de sapins... Celles-ci permettront de collecter des fonds qui donneront des moyens supplémentaires aux enseignants afin d'agrémenter l'année scolaire et les apprentissages de sorties, voyages ou spectacles bénéficiant à tous les enfants. Toute l'équipe du Sou des écoles de Boussieu vous donne donc rendez-vous lors des prochains événements.

Très cordialement

Myriam Dupouy Présidente du sou des écoles de Boussieu

## Loto costumé avec le Sou de Boussieu

Le sou des écoles de Boussieu a du afficher «complet» dès le début de l'après-midi tant la salle était déjà comble, jusqu'au balcon. Déguisés en clown, les membres de la dynamique association ont su mener l'après-midi de main de maître, devant un public attentif. Les enfants eux-mêmes attendaient avec impatience la partie «enfants». Une manifestation réussie qui permettra au Sou d'offrir des activités aux enfants de l'école, qui rappelons le, scolarise des enfants de Bourgoin-Jallieu et de Nivolais-Vermelle.



## Du côté des TAP

Depuis la rentrée scolaire 2016-2017, deux créneaux de TAP ont été ajoutés, le mardi de 15h45 à 16h45 et le jeudi de 15h45 à 16h45. Les activités proposées changent à chaque période de vacances, et sont encadrées par des intervenants de la Fraternelle de Bourgoin-Jallieu.

Le jeudi c'est Aurore Faye qui s'occupe du Temps d'activité périscolaire, avec pour activité Handball pour le cycle 1, Thèque (dérivé du baseball) pour le cycle 2, Basketball pour le cycle 3 et Ultimate (frisbee) pour le prochain cycle.

Les sports proposés varient entre sport connu du grand public et sport en développement.

Les activités du Mardi étaient pour le cycle 1 lutte, pour le cycle 2 accroSPORT, pour le cycle 3 cirque et pour le prochain cycle Jeux de ballons.

« L'ultimate est un sport collectif utilisant un disque qui oppose deux équipes de sept joueurs. L'objectif est de marquer des points en progressant sur le terrain par des passes successives vers la zone d'en-but adverse et d'y rattraper le disque.»



*Carnaval  
avec les  
Sous des  
Ecoles*



*Les enfants à l'exposition de peinture*

